

2024

Rapport d'activités



Combrailles,
Sioule & Morge
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Sommaire



Si la réalisation du rapport d'activités relève d'une obligation légale au titre du code général des collectivités territoriales, ce rapport est surtout l'occasion de partager avec tous, de manière objective, le travail accompli par les services de la Communauté de communes qui mettent en œuvre quotidiennement les actions publiques décidées par les élus.

Ce document est un bilan des actions engagées dans le champ des différentes compétences de la Communauté de communes.

En 2024, *Combrailles, Sioule et Morge* a poursuivi son action avec la même ambition : être une communauté de communes dite « de services publics locaux ». Chaque jour, les 315 agents œuvrent pour répondre aux besoins des habitants, garantir la continuité du service public et accompagner les projets intercommunaux et communaux.

L'année 2024 a été marquée par de nombreux projets structurants pour le territoire. Parmi eux, l'installation d'ombrières photovoltaïques au centre aquatique et sur plusieurs bâtiments publics, la rénovation énergétique du cinéma La Viouze, ou encore le lancement des chantiers de construction du pôle Enfance-Jeunesse à Beauregard-Vendon et d'extension du gymnase situé à Manzat.

L'année a aussi été ponctuée de temps forts et fédérateurs, comme le village olympique et les séjours aux Jeux de Paris 2024, ou encore la mise en place de l'épicerie solidaire en partenariat avec Emmaüs.

Ces actions illustrent une même ambition : agir concrètement pour le territoire tout en renforçant la proximité avec les communes. Au même titre que la conférence des maires, que la convention des conseillers municipaux, que la lettre d'information hebdomadaire, que les commissions ou encore que la retransmission en direct des conseils communautaires, ce document est un outil pour renforcer, encore plus, le lien entre la Communauté de communes et les communes.

Conformément à la loi relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique du 27 décembre 2019, le rapport d'activité est adressé au maire de chaque commune membre. Il est par ailleurs accessible sur le site internet de la Communauté de communes.

Sébastien Guillot,
Président de *Combrailles, Sioule Morge*

Service généraux



07

Aménagement du territoire



18

Transition écologique



39

Équipements sportifs



43

Activités culturelles



49

Enfance Jeunesse & Restauration



59

Action sociale



69

EHPAD



77

Missions et compétences

La Communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge, établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre regroupant 29 communes, exerce un périmètre de compétences variées afin de répondre aux besoins du territoire et de ses habitants. Elle assume des missions obligatoires définies par la loi, telles que l'aménagement de l'espace, le développement économique, la gestion des milieux aquatiques ou encore l'accueil des gens du voyage. À ces obligations s'ajoutent des compétences optionnelles – comme la politique du logement, la voirie, l'action sociale ou l'eau – ainsi que compétences facultatives dans les domaines du tourisme, de la culture, du sport ou de l'enfance-jeunesse, illustrant ainsi la volonté de la collectivité d'accompagner le développement local de manière structurée et cohérente.

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- > Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérences territoriale et schéma de secteur
- > Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L 4251-17 :
 - Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire
 - Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
 - Promotion du tourisme dont la création d'office de tourisme
- > Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L211-7 du code de l'environnement
- > Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° et 3° du II de l'article 1er de la loi n°2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- > Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie
- > Politique du logement et du cadre de vie
- > Création, aménagement et entretien de la voirie
- > Construction, aménagement et entretien d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement pré élémentaire et élémentaire
- > Action sociale d'intérêt communautaire
- > Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de services public
- > Eau

COMPÉTENCES FACULTATIVES

Développement touristique

- > Mise en place, animation et suivi de programmes d'aide aux acteurs touristique privés et publics
- > Aménagement, entretien et gestion des sentiers de randonnée et édition de toposguides ou tout document similaire
- > Coordination des interventions des divers partenaires du développement touristique local
- > Aménagement et gestion de sites touristiques d'intérêt communautaire (Château Rocher, Gour de Tazenat, Belvédère de Queuille)

Culture et Sport

- > Elaboration, révision et suivi d'un schéma de développement culturel
- > Equipements culturels mobiles : acquisition, entretien et gestion
- > Ecoles de musique intercommunale : construction, aménagement et gestion de l'école de musique intercommunale et aide à l'enseignement musical en dehors du temps scolaire
- > Réseau de lecture publique et médiathèques intercommunales : création, réhabilitation, aménagement, gestion et animation des médiathèques intercommunales
- > Pôle ressources du patrimoine du Pays des Combrailles
- > Réflexion sur les modalités de soutien aux associations culturelles du territoire et les possibilités de création d'un office communautaire de la culture
- > Organisation et/ou financement de toute animation d'envergure dépassant l'échelle communale
- > Exploitation et gestion du cinéma de la Viouze des Ancizes-Comps
- > Réflexion sur les modalités de soutien aux clubs sportifs et les possibilités d'un office communautaire des sports
- > Tout transport collectif d'enfants dans le cadre de projets sportifs et culturels

Petite enfance - Enfance - Jeunesse

- > Construction, aménagement et gestion des :
 - Accueils de loisirs sans hébergement (ALSH, périscolaires et extrascolaires)
 - Garderies périscolaires
 - Structures d'accueil collectif de la petite enfance
 - Structures d'accueil collectif des adolescents
- > Mise en place, animation et suivi de programmes d'actions socioéducatives
- > Construction, aménagement et gestion du service restauration scolaire
- > Aide à la gestion ou gestion des projets liés à l'accueil et à l'aménagement du rythme de vie des enfants et des jeunes en temps périscolaire et extrascolaire
- > Aide à l'apprentissage de la natation pendant le temps scolaire :
 - Prise en charge des frais d'accès aux piscines
 - Coûts de transport pour les écoles du territoire
- > Relais Petite Enfance
- > Soutien financier et logistique aux associations partenaires du projet éducatif local et du contrat enfance-jeunesse
- > Réflexion quant aux activités culturelles et sportives dans les écoles primaires du territoire
- > Soutien et gestion matériel du réseau RASED (réseau d'aide spécialisé des enfants en difficultés)
- > Soutien aux projets pédagogiques sportifs et culturels des établissements scolaires du territoire, comprenant la participation au transport collectif
- > Transport des élèves des écoles primaires de la communauté vers :
 - Les équipements communautaires
 - L'École des Sciences de Châteauneuf-les-Bains

Divers

- > Soutien aux structures d'accompagnement vers l'emploi et aux structures d'insertion permettant la réalisation de travaux sur l'ensemble du territoire, création d'un lieu d'accueil pour les demandeurs d'emploi et les porteurs de projets économiques
- > Etude et déploiement de réseaux locaux de transport à la demande
- > Elaboration du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics

Le Bureau

Communautaire



Sébastien Guillot
Président

Mandat
2020 - 2026



Didier Manuby
1^{er} Vice-président
En charge du social,
de la solidarité et
de la santé



Grégory Bonnet
2^{ème} Vice-président
En charge la transition
écologique, de l'eau
et de la forêt



Catherine Biscarat
3^{ème} Vice-présidente
En charge
de l'enfance-jeunesse



Michaël Baré
4^{ème} Vice-président
En charge de l'économie
et du développement local



José Da Silva
5^{ème} Vice-président
En charge de l'habitat,
de l'urbanisme
et des finances



Jean-Paul Pouzadoux
6^{ème} Vice-président
En charge des infrastructures,
de la voirie et du sport

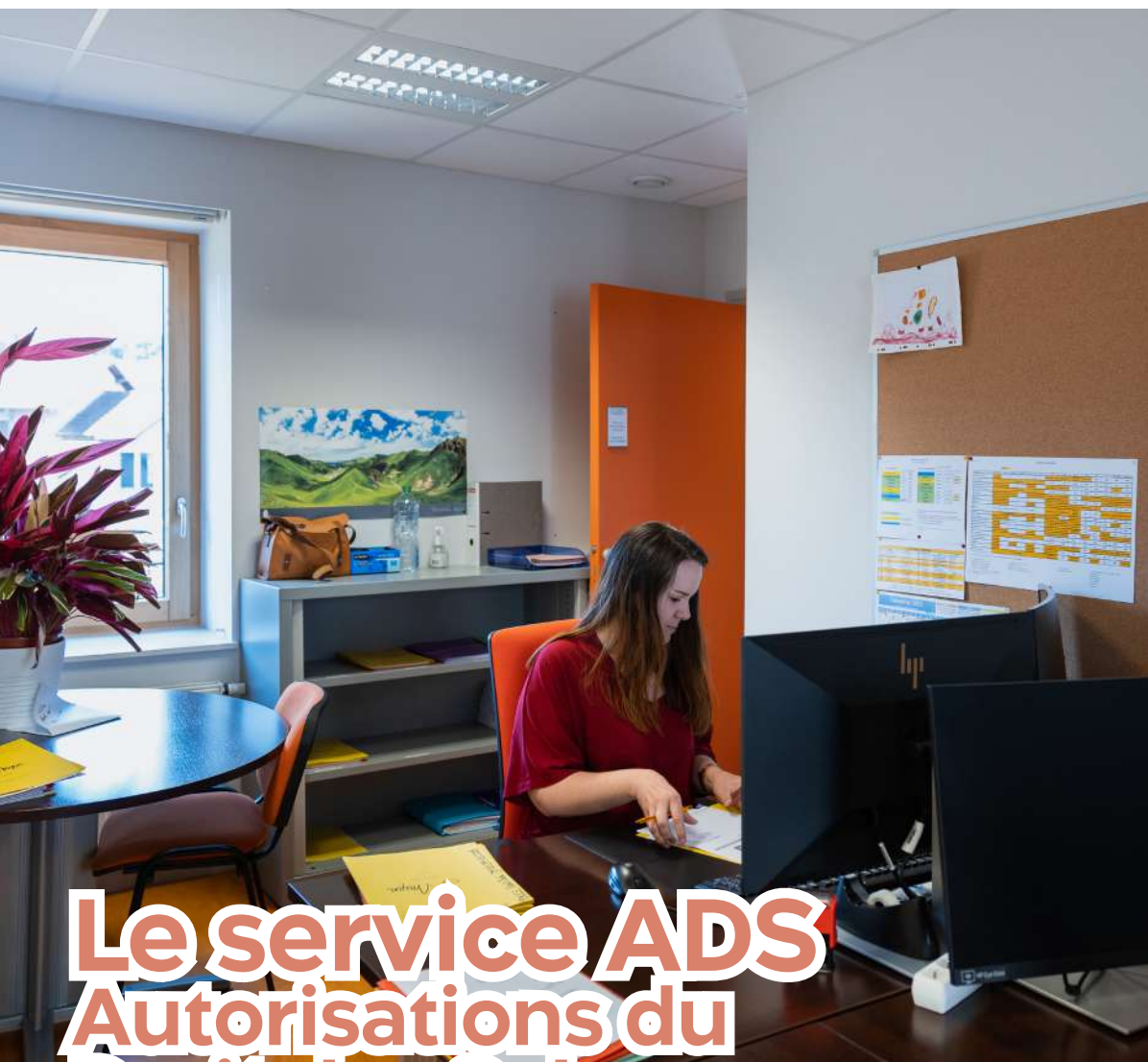


François Roguet
7^{ème} Vice-président
En charge du tourisme,
du patrimoine et de la
culture



Pascal Charbonnel
8^{ème} Vice-président
En charge de restauration
et de l'agriculture





Le service ADS Autorisations du Droit des Sols

Un service commun

Le service est en charge de l'instruction des Autorisations du Droit des Sols (ADS). Il s'agit d'un service mutualisé, et non d'un service de la Communauté de communes à part entière : seules les communes qui le souhaitent peuvent souscrire à cette offre de prestations, qui sont facturées une fois par an.

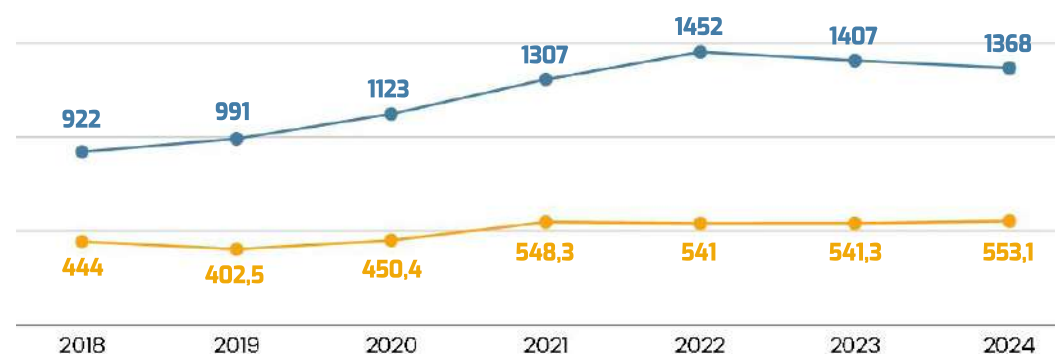
Pourquoi ? Parce que le Département avait déjà créé un service instructeur (l'ADIT), et qu'un certain nombre de communes de Combrailles, Sioule et Morge avait conventionné avec ce service. Notre service commun a donc été créé pour donner la possibilité aux communes de bénéficier de l'expertise d'agents formés à ce métier, au sein même de Combrailles, Sioule et Morge.

Contact

Service commun ADS
04 73 86 99 19
ads@comcom-csm.fr

Progr ession des flux 2018 - 2024

De 2018 à 2021, le flux de dossiers a pu être traité par un agent à temps plein et un second à temps partiel. A partir de 2022, compte tenu de l'augmentation constante des flux, 2 agents à temps plein sont désormais nécessaires. Les flux se sont stabilisés depuis.



Ces chiffres sont issus de la facturation annuelle, du mois de Décembre de l'année N-1 au mois de Novembre de l'année N.

— Nombre de dossiers instruits au cours de l'année indiquée
— EPC

LES GRANDS CHIFFRES...

18/29
COMMUNES
SONT ADHÉRENTES
au service commun ADS en 2024.

3
AGENTS
EN SIMULTANÉE
PENDANT 6 MOIS
La perspective du départ en retraite d'un agent a provoqué la présence simultanée de 3 agents (contre 2 habituellement) pendant 6 mois, à des fins de formation.

1 378
DOSSIERS TRAITÉS
soit 548,60 EPC

Les moments forts 2024



GYMNASÉ INTERCOMMUNAL SITUÉ À MANZAT

Le permis de construire, déposé le 9 avril et délivré le 5 juin 2024 par Combrailles, Sioule et Morge, prévoit deux extensions sur le bâtiment existant. La première, au Sud-Ouest, comprendra des bureaux et une salle collective. La seconde, au Nord-Ouest : des locaux de stockage pour le matériel sportif et un espace pour une chaudière à bois granulé.

Ce projet, d'intérêt communautaire, illustre l'implication du service instructeur dans le développement des infrastructures de la Communauté de communes.



CUISINE CENTRALE À BLOT L'ÉGLISE

Le permis de construire, déposé le 08 août 2024, a été délivré le 03 octobre 2024. Il a également été déposé par la Communauté de communes. Le projet de cuisine centrale est un projet conçu « depuis l'intérieur », dimensionné par ses équipements techniques qui définissent ses dimensions en plan. C'est là encore un projet piloté par CSM et qui, à ce titre, a reçu une attention toute particulière du service durant la phase d'instruction, jusqu'à la signature de la décision par M. le Maire de Blot l'Eglise.

Le service Ressources Humaines

Le service Ressources Humaines est composé d'une Directrice des Ressources Humaines, de 4 gestionnaires Ressources Humaines et d'une assistante RH.

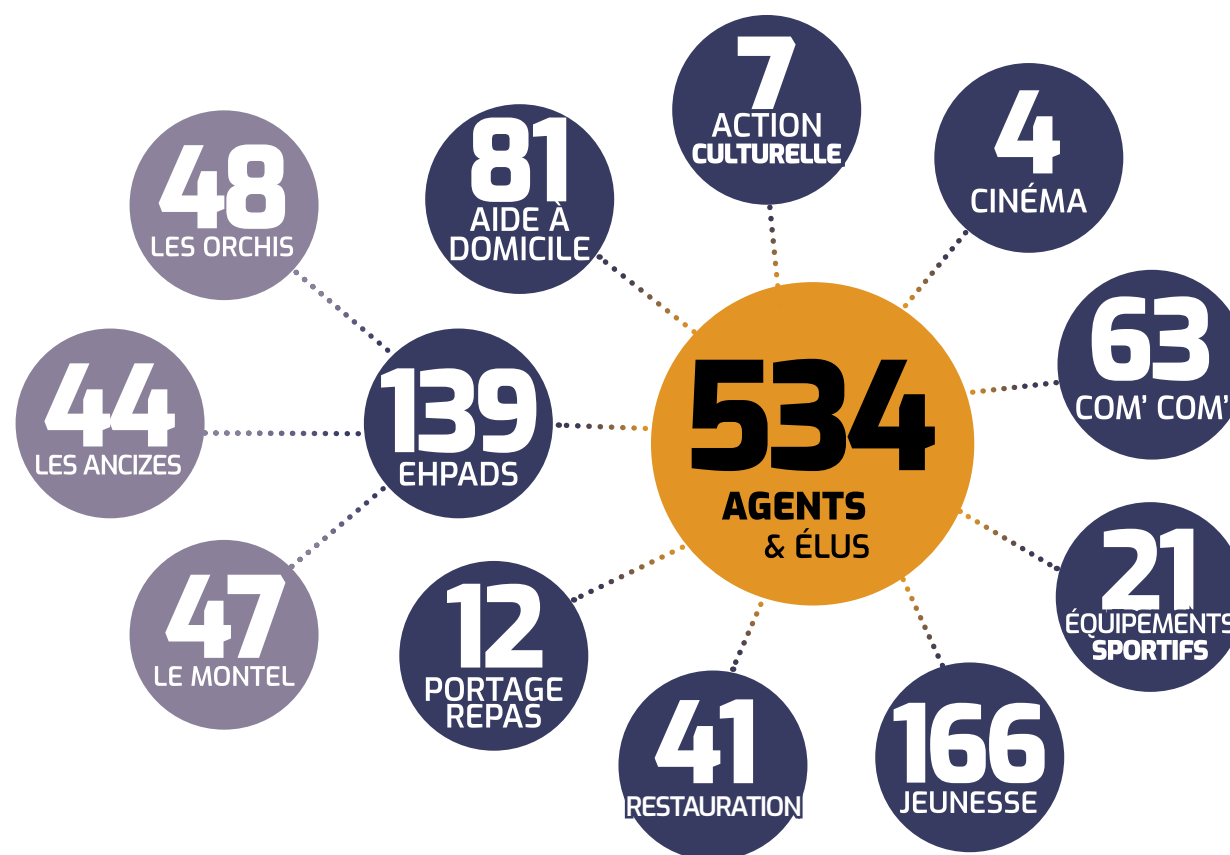
La gestion des RH va de la gestion de carrière des agents, des contrats de travail, du temps de travail, à la paie, en passant par la formation, la gestion des congés, des maladies, des accidents du travail, et le lien avec toutes les caisses (URSSAF, IRCANTEC, CNRACL, CPAM...) et partenaires extérieurs.

En 2024, le service a poursuivi sa dynamique de développement avec la préparation à l'intégration de nouvelles communes. Deux d'entre elles ont choisi d'adhérer à compter du 1^{er} janvier 2025, confirmant ainsi l'attractivité croissante du service. Cette évolution nécessite notamment le paramétrage du logiciel RH et la collecte des actes et décisions relatifs aux agents, témoignant de la confiance grandissante des communes envers cette mutualisation.

Contact

Service des Ressources Humaines
04 73 86 99 19
rh@comcom-csm.fr

Les effectifs com' com' et CIAS



Les moments forts 2024



DES PERMANENCES RH DANS LES EHPAD

Depuis septembre 2024, des permanences sont organisées dans les trois EHPAD intercommunaux, par la DRH et le gestionnaire RH.

Ces entretiens individuels offrent aux agents un temps d'échange pour aborder toutes leurs questions liées à la carrière, la rémunération, les absences, la formation ou encore la retraite.

Ce dispositif se distingue par sa proximité, puisqu'il permet aux agents de rencontrer directement les ressources humaines sur leur lieu et temps de travail.

LES GRANDS CHIFFRES...

802 CONTRATS ÉTABLIS EN 2024
731 pour la com' com' et son CIAS
et 71 contrats au titre des communes



10 STRUCTURES GÉRÉES EN TANT QUE SERVICE COMMUN
Le service mutualisé RH, s'adresse aux communes et syndicats du territoire. A ce titre, 9 communes et 1 syndicat adhèrent à ce service.

1 039 ARRÊTÉS PRIS
864 pour la com' com' et son CIAS
et 175 au titre des communes

5 257 BULLETINS DE PAIE GÉNÉRÉS
4 343 pour la com' com' et son CIAS
et 914 au titre des communes

Jamespot.

ACCÈS DÉMATÉRIALISÉ AUX DOCUMENTS RH

Depuis juin 2023, l'intranet JAMESPOT, développé par le service communication, est accessible à tous les agents.

La rubrique « Portail RH » est, depuis janvier 2024, désormais administrée et tenue à jour par le service des Ressources Humaines en collaboration avec le service communication.

Cet espace centralise formulaires, modèles de documents et règlements (CET, temps de travail, etc.). Ce dispositif facilite l'accès à l'information et permet aux agents de consulter à tout moment les ressources nécessaires sans solliciter directement le service RH.



Les services techniques

Les services techniques de la Communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge comptent cinq agents, dont quatre agents techniques et un responsable. Ils ont pour mission de gérer et d'entretenir les équipements ainsi que les infrastructures publiques, afin d'en assurer le bon fonctionnement et la pérennité au service des habitants.

Leurs domaines d'intervention couvrent la gestion et l'entretien des infrastructures, la maintenance des bâtiments intercommunaux et l'aménagement des espaces verts. Ils assurent également la logistique des événementiels organisés par la collectivité. Enfin, ils veillent à la sécurité et à la prévention, notamment par le suivi des bâtiments recevant du public (ERP) et la participation aux commissions de sécurité et d'accessibilité.

En résumé, les services techniques intercommunaux assurent l'entretien, la sécurité et le développement des équipements et espaces publics au service de tous.

Contact

Services techniques

04 73 86 99 19

services-techniques@comcom-csm.fr

Exemples de projets menés en 2024...



1. Remise en état des centrales de traitement d'air

Chaque CTA, parfois dissimulée sous les faux plafonds, derrière les bardages ou dans les combles, a été localisée et contrôlée.

Le suivi régulier et le remplacement annuel des filtres ont permis d'optimiser la filtration, de réduire la consommation d'énergie et de diminuer les polluants.

Exemples de projets menés en 2024...

2. Amélioration des performances énergétiques des bâtiments

La poursuite de l'installation de lampes LED (engagé depuis 2020 dans les différentes infrastructures), la réduction des infiltrations d'air et l'optimisation des températures ambiantes ont permis de diminuer la consommation énergétique des bâtiments, renforçant l'engagement de la Communauté de communes en matière de performance énergétique.

LES GRANDS CHIFFRES...

71

SITES À GÉRER SUR LA COM' COM'

La gestion des 71 sites répartis sur les 29 communes (soit 425 km²), avec des infrastructures variées, constitue un défi logistique, renforcé par leur nombre croissant.

700

HEURES DE TRAVAIL ESPACES VERTS

L'entretien régulier permet de maintenir les allées dégagées et les infrastructures en bon état, garantissant sécurité et accessibilité.

1600

INTERVENTIONS TECHNIQUES

La variété des compétences de l'équipe permet d'intervenir sur des projets couvrant tous les corps de métier.

Les moments forts 2024



LES ASTREINTES TECHNIQUES



Les astreintes ont nécessité des interventions de l'équipe 24h/24 et 7j/7 sur l'ensemble des bâtiments pour des problèmes variés (pannes de chauffage, problèmes électriques, etc.), sont essentielles : tout dysfonctionnement impacte directement la

sécurité et le confort de tous. Leur fréquence croissante en 2024 a particulièrement marqué l'équipe. On peut notamment citer les interventions d'urgence pour la mise en sécurité du bâtiment de la microcrèche située à Davayat, suite à diverses effractions.



FESTIVAL DES POSSIBLES 2024

L'édition 2024 de l'événement, s'est tenue le 4 mai à Blot-l'Église.

Avec plus de 80 exposants, un marché d'artisans, des ateliers, animations, spectacles et un concert, l'événement a nécessité près de 180 heures de préparation technique pour anticiper les besoins, gérer les imprévus et installer les équipements (barnums, tableaux électriques).



Le service voirie

La Communauté de communes *Combrailles, Sioule et Morge* exerce pour ses communes la compétence voirie, couvrant l'ensemble des voies communales classées, l'aménagement et l'entretien des places publiques, ainsi que les interventions en continuité avec les routes départementales.

Composé de deux techniciens et d'un agent chargé du domaine public, le service planifie et coordonne les interventions sur le territoire afin d'assurer la réfection des voies, le maintien optimal des chaussées et la sécurité routière, garantissant ainsi une gestion efficace, cohérente et sécurisée de l'ensemble du réseau communal.

UN SERVICE ACTIF ET STRUCTURÉ

En 2024, le service voirie a combiné travaux opérationnels et prestations complémentaires, illustrant son efficacité et sa mobilisation sur l'ensemble du territoire.

Le graphique ci-dessous représente, en pourcentage, chaque type de travaux réalisés au cours de l'année :



TRAVAUX PROGRAMMÉS

738 940,76 € HT / 18 LOTS

Travaux de réfection des voies, entretien des chaussées et aménagement des places publiques, incluant les interventions en continuité avec les routes départementales pour un réseau sécurisé et entretenu.

AMÉNAGEMENTS DE SÉCURISATION

204 082,25 € HT / 14 DOSSIERS

Travaux réalisés sur la voie publique, financés par les amendes de police.

PRESTATIONS HORS PROGRAMME

88 149,02 € HT

Travaux ponctuels ou complémentaires, maintenance supplémentaire et interventions sur le domaine public.

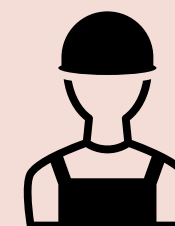
Contact

Service voirie
04 73 86 99 19
voirie@comcom-csm.fr

LES GRANDS CHIFFRES...

2 TECHNICIENS
VOIRIE

+1 AGENT
GESTION DU
DOMAINE PUBLIC



Personnel dédié à la gestion, la réfection et la sécurité des voies communales.

18

**LOTS DE TRAVAUX
AU PROGRAMME 2024**

Programmés et réalisés !

Preuve de l'activité opérationnelle et de la couverture de l'ensemble du territoire.

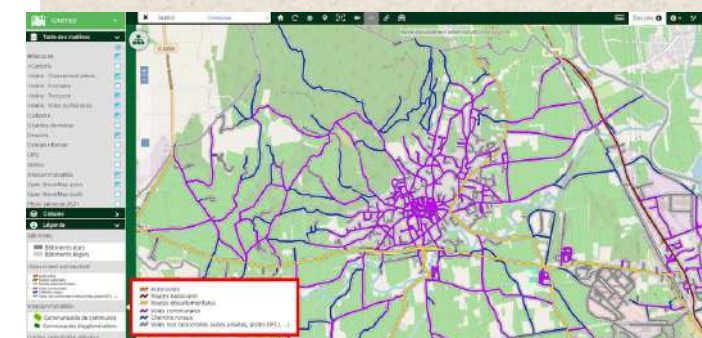


+50

**ANS
DE DONNÉES
MODERNISÉES**

...pour sécuriser juridiquement le réseau et optimiser les dotations, grâce à la mise à jour du plan de classement voirie sur les communes suivantes : Blot-l'Église, Lisseuil, Marcillat, Pouzol, Saint-Gal-sur-Sioule, Saint-Pardoux, Saint-Quintin-sur-Sioule, Saint-Rémy-de-Blot

Le moment fort 2024



MISE À JOUR DU PLAN DE CLASSEMENT VOIRIE

Les communes de l'ancienne Communauté de communes du *Pays de Menat* n'avaient pas encore bénéficié de la mise à jour de leur plan de classement de la voirie, contrairement aux communes des *Côtes de Combrailles* ou de *Manzat Communauté*. Les cartes et délibérations en vigueur dataient de 1959 à 1997.

La révision du tableau de classement est essentielle pour le calcul de dotations financières (DGF, FIC...) et pour sécuriser juridiquement le statut des voies communales.

Pour mener à bien cette démarche, le Cabinet GEOVAL a été retenu. La mission inclut, pour chaque commune concernée :

- La création de supports cartographiques dématérialisés et d'applicatifs SIG pour faciliter la gestion de la voirie.
- Le diagnostic et l'étude de la voirie rurale et urbaine, en lien étroit avec les communes, à partir de documents existants et de réunions de travail.
- La production de documents définitifs, comprenant les plans détaillés, le registre des chemins ruraux et les tableaux de classement des voies communales.



Le service finances & marchés publics

Le service, composé de 5 agents (représentant 4 équivalents temps plein), assure à la fois la gestion budgétaire et financière de la collectivité ainsi que la mise en œuvre des procédures liées à la commande publique.

Gestion budgétaire et financière

Le service assure la préparation, l'exécution et le suivi des budgets de fonctionnement et d'investissement. Il élabore les états financiers, pilote la trésorerie et gère les recettes comme les dépenses, dans le respect de l'instruction budgétaire et comptable M57 et sous le contrôle des organes compétents de l'État.

Commande publique

Le service organise et met en œuvre les procédures de passation des marchés publics. Il prépare les dossiers, saisit la commission d'appel d'offres et veille au respect strict des règles prévues par le Code de la commande publique.

Contact

Service des Finances
04 73 86 99 19
finances@comcom-csm.fr

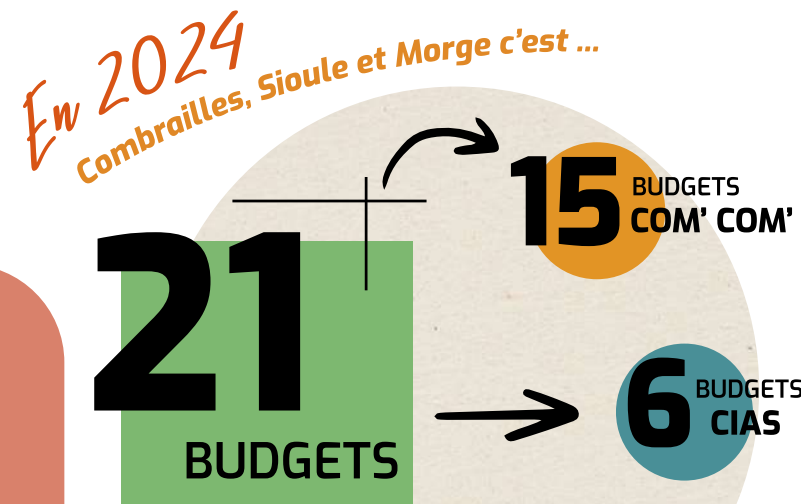
Les commissions en lien avec le service

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)

- Présidée par le Président de la com' com' et du CIAS
- Composée de 5 élus titulaires et 5 élus suppléants du Conseil communautaire
- En 2024, la CAO s'est réunie 6 fois

COMMISSION FINANCES

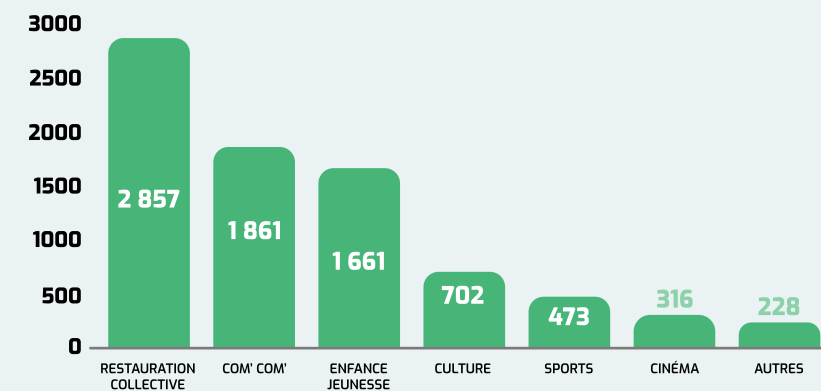
- Présidée par le 5^{ème} Vice-président délégué aux finances
- Composée de 29 élus municipaux = 1 représentant par commune
- En 2024, la CAO s'est réunie 1 fois.



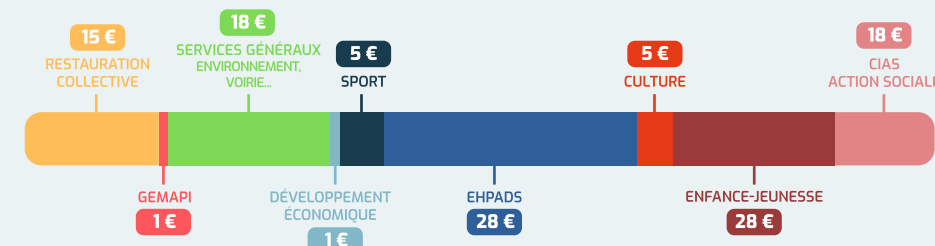
Les budgets 2024

LES DÉPENSES ... DE FONCTIONNEMENT

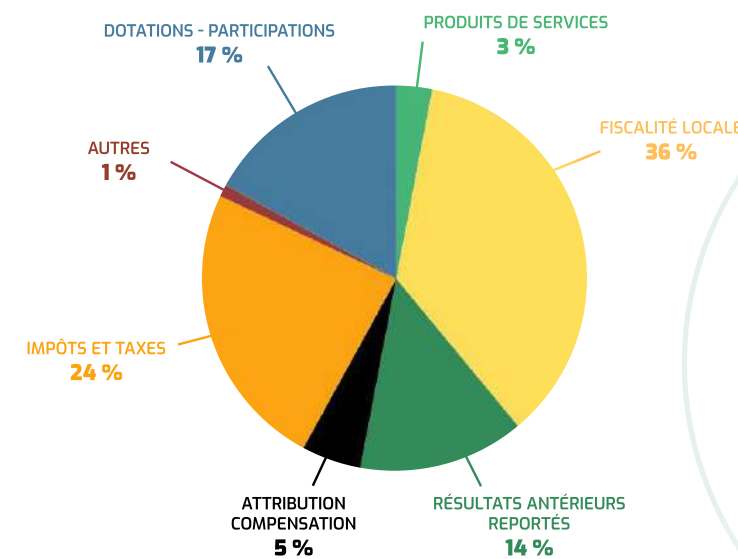
Nombre de mandats émis en 2024 (Budgets de la com' com')



POUR ILLUSTRER... Sur 100 €, que représente la part de chaque politique publique en dépenses de fonctionnement ?



LES RECETTES du budget Général ... ORIGINE DES RECETTES

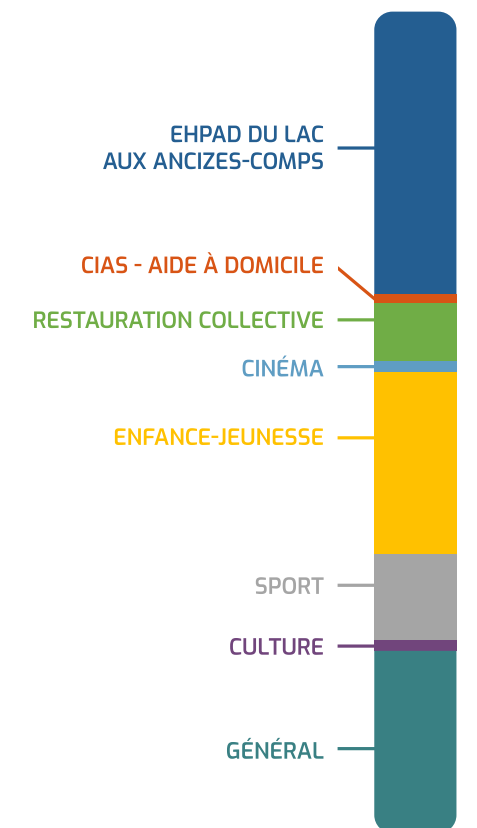


LES SUBVENTIONS D'ÉQUILIBRE du budget Général aux budgets annexes

CIAS - EHPADS	37 000 €
CIAS - AIDE À DOMICILE	109 170 €
CIAS - PORTAGE REPAS	93 366 €
CIAS - GÉNÉRAL	56 017 €
RESTAURATION COLLECTIVE	1 553 645 €
CINÉMA	63 006 €
ENFANCE-JEUNESSE	1 378 949 €
SPORT	844 816 €
CULTURE	697 151 €

LES DÉPENSES ... D'INVESTISSEMENT

En 2024 : 18 606 623 €



Amenagement du territoire



Le Pôle Développement local et économique de *Combrailles, Sioule et Morge* accompagne le territoire dans des domaines clés : habitat, urbanisme, tourisme, transition écologique et énergétique, développement économique, agriculture, forêt, gestion des milieux aquatiques (GEMAPI) et contractualisation avec les partenaires institutionnels et financiers.

En lien étroit avec les élus et les acteurs locaux, il coordonne et pilote les projets structurants, tout en apportant un appui aux autres services de la collectivité pour mettre en œuvre le projet de territoire.

LES CHIFFRES CLÉS 2024

- **13** projets d'investissement suivis
(constructions, réhabilitations, aménagements)
→ 9 au stade d'étude et 4 en phase travaux
- **42** aides attribuées dans le cadre du PIG
→ 15 dossiers LPE et 27 dossiers AUT = 26 650 €
- **109** porteurs de projet accompagnés
→ 39 recherche de foncier et 70 création-reprise
- **17** porteurs de projet aidés via le fonds ADEL
→ soit un montant de 62 994,30 € en 2024



Ingénierie et développement

Dans le cadre de ses missions, l'ingénierie du pôle développement local et économique intervient en soutien auprès de l'ensemble des autres pôles de la communauté de communes (administratif, technique et financier).

Ses actions couvrent le montage, la coordination et le pilotage d'étude et travaux mais aussi la recherche de financements et la réalisation de marchés publics.

En 2024, le service a notamment poursuivi le suivi de projets structurants concernant l'enfance jeunesse, le sport et la transition écologique et énergétique ainsi que plusieurs études d'avenir.

ÉTUDES ET TRAVAUX

Pôle Enfance-Jeunesse Beauregard-Vendon

Réhabilitation et extension de l'ancienne mairie pour la réalisation d'un pôle Enfance-Jeunesse d'environ 1000m² qui accueillera **216 enfants et 30 adolescents**.

Montant total : 3 378 505 € HT (MOE incluse)

Permis de construire : obtenu en février 2024

Travaux : débutés en octobre 2024

Plan de financement :



Cuisine Centrale et adaptation cantine - Blot-l'Église

Création d'une nouvelle cuisine centrale et adaptation de la salle de restauration de l'école.

Capacité de production : 320~360 repas/jour pour 8 communes

Montant total : 991 895 € HT (MOE incluse)

Déclaration Préalable (cantine) : obtenu en septembre 2024

Permis de construire (cuisine) : obtenu en décembre 2024

Plan de financement :



Pôle Enfance-Jeunesse Saint-Georges-de-Mons

Dernier site du schéma directeur ALSH, il s'agit d'une nouvelle construction de 978m² de plain-pied qui pourra accueillir **130 enfants et 20 adolescents**.

Montant prévisionnel : 3 511 074,21 € HT (MOE incluse)

Avant Projet Définitif : en cours de finalisation fin 2024, pour dépôt du Permis de construire début 2025.



Réhabilitation du Gymnase situé à Manzat

La modernisation du gymnase situé à Manzat a été engagée, incluant la mise aux normes accessibilité, la création d'espaces complémentaires et la rénovation énergétique du bâtiment.

Montant total : 740 400,30 € HT (MOE incluse)

Permis de construire : obtenu en juin 2024

Consultation des entreprises : lancée en décembre

Plan de financement :



Création d'un nouveau gymnase à Combronde

Le schéma directeur des équipements sportifs réalisé par HEMIS (2019-2022) a mis en évidence la saturation de l'offre sportive sur le secteur de Combronde, liée au manque de créneaux disponibles. La construction d'un nouveau gymnase s'est donc imposée comme une priorité. Deux solutions de construction sont à l'étude : un bâtiment traditionnel ou une structure en toile tendue.

Pour évaluer ces options, des visites de sites comparables ont été organisées en février et mars 2024 avec les élus et les services (au collège-lycée Sainte-Marie à Riom et le gymnase traditionnel à Creuzier-le-Vieux).

Les coûts estimés (MoE incluse) :

- bâtiment traditionnel ≈ **2,85 M€ HT**
- structure toile tendue ≈ **1,97 M€ HT**

Plusieurs modes de passation de marché public ont également été étudiés afin de permettre un **arbitrage sur le mode de réalisation en 2025**.

AUTRES SUIVIS EFFECTUÉS PAR LE SERVICE DÉVELOPPEMENT

Construction EHPAD des Ancizes-Comps

Le suivi de chantier a été assuré par pôle développement local et économique jusqu'en février puis la transmission du dossier a été faite aux services techniques et finances pour le volet administratif.

Rénovation énergétique du cinéma La Viouze

Le service développement a assuré la réalisation du plan de financement, les demandes de subventions ainsi que les demandes d'acomptes et de solde. Le suivi de chantier a été assuré par le Pôle Culture.

Ombrières parking au Centre Aquatique

Le service a assuré la réalisation du plan de financement, les demandes de subventions ainsi que les demandes d'acomptes et de solde. Le suivi de chantier a été assuré par le Pôle Sport.



Étude "Cuisine centrale secteur sud"

À la suite du refus de la commune de Loubeyrat du précédent schéma intercommunal, une étude a été engagée en 2023 pour redéfinir l'organisation de la restauration collective sur le secteur sud.

L'objectif est de proposer un nouveau modèle intercommunal répondant aux besoins des écoles et centres de loisirs, tout en tenant compte des contraintes techniques, économiques et environnementales. L'étude a permis d'analyser les localisations possibles d'une future cuisine centrale et de comparer plusieurs scenarii techniques et financiers.

Avancement de l'étude : finalisée fin 2023, présentée en Bureau communautaire début 2024. Elle servira de base à la planification des investissements à venir.



Réflexion sur le futur ancien EHPAD des Ancizes

Une étude de reconversion est actuellement en cours pour définir le devenir du bâtiment de l'ancien EHPAD des Ancizes-Comps.

Menée en collaboration avec le CIAS et le service Restauration collective, cette réflexion vise à identifier de nouveaux usages pour ce site, en lien avec les besoins du territoire et les orientations sociales et économiques de la communauté de communes.



Étude sur les contenants réutilisables pour le portage de repas à domicile

Dans une logique d'innovation et de développement durable, le service Développement, en partenariat avec le CIAS, a engagé une étude sur la mise en place de contenants réutilisables pour le service de portage de repas à domicile.

Cette démarche vise à moderniser le service, à réduire significativement la production de déchets liés aux barquettes jetables et à anticiper les obligations légales imposées par les lois AGECC (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire) et EGalim.

Le travail conduit en 2024 a permis d'identifier et comparer plusieurs types de contenants réemployables (inox, plastique recyclable, verre, etc.), d'en étudier la faisabilité logistique et sanitaire ainsi que les coûts de mise en œuvre : lavage, stockage, transport, maintenance et retour des contenants. L'objectif est de garantir un niveau d'hygiène et de sécurité alimentaire optimal, tout en inscrivant la démarche dans une stratégie environnementale cohérente avec les politiques publiques locales.

Une candidature à l'appel à projet LEKO 2024 a été déposée pour obtenir un cofinancement de la phase expérimentale, mais n'a pas été retenue. Une nouvelle demande sera présentée début 2025 auprès de CITEO, afin de poursuivre la concrétisation du projet.

Au-delà de son volet technique, cette initiative s'inscrit dans une transition plus large vers l'économie circulaire, et démontre la volonté de la collectivité d'innover dans ses pratiques de service public au bénéfice de l'environnement et des usagers..

MÉTHODE ET INGÉNIERIE

Le Pôle Développement local constitue un véritable appui stratégique et technique au service des élus, des communes et des autres pôles de la Communauté de communes.

Il participe à la mise en œuvre des politiques définies dans le cadre du projet de territoire en lien étroit avec les élus, les partenaires institutionnels et financiers. Le service intervient ainsi à chaque étape du cycle du projet :



En 2024, le service a déposé ou finalisé dix dossiers de financement représentant plusieurs millions d'euros d'investissement, confirmant sa capacité à mobiliser les partenaires institutionnels et à sécuriser les budgets des grands projets du territoire.

LES GRANDS CHIFFRES...



Contact

Développement et aménagement local
04 73 86 99 19
developpement@comcom-csm.fr



Gestion des partenariats institutionnels et financiers

L'année 2024 illustre la poursuite d'une dynamique forte en faveur de la transition écologique et du développement durable. Portée par la Communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge, cette démarche s'appuie sur les dispositifs CRTE, CTDD et Petites Villes de Demain pour soutenir des projets concrets, renforcer l'attractivité du territoire et accompagner les communes dans leurs actions de transition.

CONTRAT TERRITORIAL POUR LA RÉUSSITE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE (CRTE)



Signé pour six ans (2021-2026), le CRTE regroupe les principaux dispositifs d'accompagnement de l'État (DSIL, DETR, Fonds Vert, PVD) en faveur des collectivités. En 2024, 13 dossiers de demande de subvention ont été déposés. Sept projets ont été retenus, représentant **2,13 M€ HT d'investissements** et **503 614 € de financements obtenus**.

Fin 2024, le service développement a contribué à la rédaction d'un avenant au CRTE afin d'établir un premier bilan des actions menées entre 2021 et 2023, d'actualiser le projet de territoire à la lumière des enjeux de la COP régionale et d'identifier les nouveaux projets à engager pour 2024-2026.

Projet	Dispositif	Coût global	Financement
Réhabilitation Gymnase Manzat	DSIL	819 257 € HT	24%
Cuisine et cantine Blot-l'Église	DETR	987 969 € HT	20%
4 projets voiries communautaires	DETR	253 000 € HT	23%
Poste chargé de mission Transition écologique	Fonds Vert	72 000 € HT	50%



Contact

Développement et aménagement local
04 73 86 99 19
developpement@comcom-csm.fr

CONTRAT TERRITORIAL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (CTDD) 2023-2026



Le CTDD 2019-2021, prolongé jusqu'en 2022 pour cause de crise sanitaire, a laissé place à une nouvelle programmation 2023-2026. Le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme a attribué une enveloppe de 994 812 € à Combrailles, Sioule et Morge.

Afin d'optimiser les plans de financement, le Conseil communautaire a décidé de mobiliser 100 % de cette enveloppe dès 2024, pour soutenir deux projets structurants

Montant total des projets : **1,82 M€ HT**
Moyenne de **55 % d'aide départementale**
20 à 26 % d'autofinancement local

Projet	Coût global	Aide CTDD	Autofinancement
Réhabilitation Gymnase Manzat	819 257 € HT	56%	20,2%
Cuisine et cantine Blot-l'Église	987 969 € HT	53,4%	26,2%



PROGRAMME "PETITES VILLES DE DEMAIN" (PVD)

Lancé par l'État en octobre 2020 et intégré au CRTE, le programme Petites Villes de Demain vise à accompagner les communes de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralité.

Les communes de Combronde et Les Ancizes-Comps ont été lauréates dans le cadre d'un dossier unique de candidature porté au niveau de la Communauté de communes.

La collectivité porte également le poste de cheffe de projet PVD, financé à 75 % en 2024 par l'État, la Banque des Territoires et l'ANAH.

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



Des plans guide pour la redynamisation locale

Les Ancizes-Comps – 5 fiches actions prioritaires

- Aménagement des abords de l'école maternelle
- Réaménagement de la place du Marché et des abords de la Mairie
- Aménagement des rives de la traverse (secteur du stade)
- Création d'une voie verte dans le bourg
- Aménagement des abords de l'église et cheminements piétons

Combronde – 5 fiches actions de valorisation urbaine

- Rue des Tuilliers et place Gambetta
- Parc Simone Veil et traverse du bourg
- Rue de la Libération et abords de l'école
- Place de la Poste et ses abords
- Aménagements complémentaires de la traverse et de ses accès

SIGNATURE DE LA CONVENTION ORT & LANCEMENT DE L'OPAH MULTISITE

Le 5 septembre 2024, la Communauté de communes, les deux communes et l'État ont signé la convention cadre de l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT).

Cette convention s'inscrit dans le cadre du programme PVD et marque une nouvelle étape

- Redynamisation des centres-bourgs
- Amélioration du cadre de vie et du logement
- Lutte contre la vacance résidentielle et commerciale

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat multisite (OPAH) constituera le volet opérationnel habitat de cette ORT, en ciblant la rénovation du bâti ancien et la requalification des logements vacants.



Développement économique

Le développement économique constitue un axe central de l'action de Combrailles, Sioule et Morge, visant à soutenir l'implantation et le développement des entreprises, à renforcer l'attractivité du territoire et à favoriser la création et le maintien d'emplois locaux.

Les interventions de la Communauté de communes s'articulent autour de plusieurs leviers : la gestion et la commercialisation des zones d'activités, la coordination avec les acteurs institutionnels et économiques locaux, ainsi que la participation à des programmes territoriaux et régionaux tels que le Territoire d'Industrie ou le réseau Envie d'R.

En 2024, ces actions ont couvert l'ensemble du territoire communautaire et concerné des entreprises de tailles et de secteurs variés, allant des industries implantées sur le Parc de l'Aize aux TPE-PME locales.

La Communauté de communes assure également la gestion quotidienne des zones d'activités, incluant l'entretien des espaces verts, des équipements et des réseaux, contribuant ainsi à maintenir des sites attractifs et à favoriser un développement économique durable sur le territoire.

Inventaire des Zones d'Activités

En 2024, le service développement économique a réalisé l'inventaire complet de ses zones d'activités, conformément aux obligations de la Loi Climat et Résilience.

Cette démarche permet de disposer d'une vision précise de l'occupation, du potentiel foncier et de la vocation de chaque zone, afin d'orienter les

politiques d'aménagement et de développement économique.

L'étude s'est appuyée sur un recensement parcellaire, la consultation des propriétaires et la réalisation d'une cartographie simplifiée. Elle a été conduite avec l'appui d'un stagiaire recruté de mars à juillet 2024.

Au total, huit zones d'activités ont été identifiées sur le territoire.

Cet inventaire, validé en fin d'année, constitue un outil de suivi et d'aide à la décision pour la gestion et la valorisation du foncier économique communautaire.



- 1 La Plaine du Champ**
103 Ha - 13 entreprises - 1 700 emplois
Taux de vacance : 9% (zones ouvertes à l'urbanisation et aménagées uniquement)
- 2 Saint-Georges - Queuille**
35 Ha - 16 entreprises - 50 emplois
Taux de vacance : 32%
- 3 Les Gannes**
2,2 Ha - 3 entreprises - 40 emplois
Taux de vacance : 0%
- 4 Champs Saint-Pierre**
5,3 Ha - 2 entreprises - 230 emplois
Taux de vacance : 0%
- 5 La Varenne**
30,5 Ha - 36 entreprises - 150 emplois
Taux de vacance : 18%
- 6 Parc de l'Aize**
124,1 Ha - 8 entreprises - 270 emplois
Taux de vacance : 0%
- 7 Parc d'activités des Volcans**
3,8 Ha dédiés aux activités artisanale
+ 19,5 Ha dédiés aux activités EnR
Taux de vacances : 57%
- 8 Les Plaines**
1,9 Ha - **Taux de vacances : 33%**



Gestion et commercialisation 1. Le Parc de l'Aize

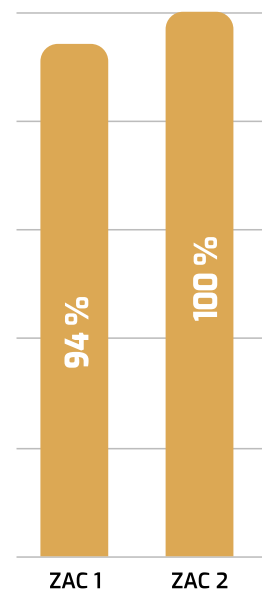
Situé sur la commune de Combronde, le Parc d'Activités de l'Aize constitue aujourd'hui le principal pôle de développement économique du territoire. Sa position stratégique à proximité immédiate de l'échangeur autoroutier en fait un site particulièrement attractif pour les entreprises industrielles, artisanales et logistiques.

Le parc regroupe désormais un ensemble d'activités dynamiques représentant plus de 250 emplois, contribuant ainsi fortement à la vitalité économique locale.

Grâce à une commercialisation active et à une gouvernance concertée entre les acteurs publics, le Parc de l'Aize poursuit son développement de manière cohérente et durable. La Communauté de communes *Combrailles, Sioule et Morge* y assure l'entretien et la maintenance des infrastructures (espaces verts, voiries, bassins, équipements techniques), garantissant un cadre de travail de qualité pour les entreprises implantées.

Véritable levier de croissance pour l'ensemble du territoire communautaire, le Parc de l'Aize s'affirme comme un espace d'accueil privilégié pour de nouvelles activités économiques.

ZAC 1 & 2 : TAUX D'OCCUPATION ET DE COMMERCIALISATION



La ZAC 1, d'une superficie de 60 hectares, affiche un taux d'occupation de 94 % et a permis la création de 269 emplois. Elle illustre la réussite du positionnement stratégique du site, à proximité des grands axes autoroutiers (A71, A89, RD2144).

La ZAC 2, extension du parc sur 120 hectares, fait l'objet d'un développement progressif en six phases. **Les phases 1 et 2 sont aujourd'hui commercialisées à 100 %**, avec des entreprises industrielles et logistiques déjà implantées ou en cours d'installation.

LE PARC DE L'AIZE ZAC 2 (SyMPA)

Le Syndicat Mixte du Parc d'Activités de l'Aize ZAC 2 (SyMPA), réunissant la Communauté de communes *Combrailles, Sioule et Morge* et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, assure la gestion, l'aménagement et la commercialisation du parc.

Réuni plusieurs fois par an, il veille au suivi des opérations et à la cohérence du développement économique du site.

Les moments forts 2024

En parallèle du développement économique, la Communauté de communes et le Syndicat Mixte du Parc de l'Aize (SyMPA) ont poursuivi en 2024 une gestion technique rigoureuse du Parc de l'Aize, essentielle pour garantir la performance et la pérennité des infrastructures.

L'année a également été marquée par la préparation de la phase 3 du développement du parc. Sa maîtrise foncière est en cours d'acquisition via l'EPF Auvergne, et plusieurs études environnementales et techniques ont été engagées (zones humides, étude d'impact, étude socio-économique) afin de cadrer les futurs aménagements.

Parallèlement, plusieurs projets ont confirmé le dynamisme du site :

- **ONDET & fils - distribution de boisson** : vente d'un lot de 2 ha signée en décembre 2024
- **Factor Industry Real Estate - promoteur industriel et logistique** : projet d'acquisition d'environ 6,9 ha pour la création d'un site industriel
- **KYANOS - biotechnologies** : projet de 3,5 ha nécessitant des études de dévoiement de réseaux.

Ces opérations traduisent la vitalité économique de la ZAC 2 et confirment son attractivité pour de nouvelles implantations industrielles et logistiques.

En parallèle, les équipes ont assuré la maintenance des équipements structurants et veillé à la qualité environnementale du site :

- **Station d'épuration** : suivi régulier du fonctionnement et des contrôles techniques afin d'assurer la conformité du dispositif aux normes environnementales ;
- **Bassin de récupération des eaux pluviales** : maintenance complète du réseau hydraulique, relié au système de défense incendie du parc, garantissant la sécurité des installations ;
- **Espaces verts** : renforcement du contrat d'entretien et interventions ciblées pour valoriser l'image du site, notamment le long de la RD 2144 ;
- **Déneigement** : signature d'une nouvelle convention avec la commune de Combronde, assurant une intervention rapide et efficace en période hivernale ;
- **Travaux sur le groupe électrogène** : maintenance préventive et réparation du matériel pour garantir la continuité énergétique en cas de coupure réseau.

Ces actions s'inscrivent dans une démarche globale de gestion durable et proactive, visant à maintenir un haut niveau de qualité d'accueil, de fiabilité technique et de satisfaction des entreprises implantées.

2. Les autres Zones d'Activités

ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS

En 2024, le service a accompagné **38 porteurs de projet dans leur recherche de foncier pour l'implantation de leur entreprise sur le territoire**. Après un premier échange téléphonique et des échanges par e-mail, *Combrailles, Sioule et Morge* organise fréquemment une visite des sites disponibles, afin de présenter les différentes zones d'activités économiques (ZA) et les opportunités foncières.

Les porteurs de projet accompagnés sont orientés vers les zones d'activités ayant de la disponibilité foncière immédiate :

- **La Varenne - Combronde**
- **Parc des Volcans - Manzat**
- **La Plaine du Champ - Les Ancizes**
- **Parc de l'Aize - Combronde / Parc des Volcans - Manzat**
- **Zone d'activités Saint-Georges - Queuille**

VENTES ET SUIVI DES INSTALLATIONS

À l'issue de cet accompagnement, **6 compromis de vente** ont été validés par le Conseil communautaire pour des terrains situés sur les Zones d'Activités. **Fin 2024, la vente du terrain à Ondet & Fils a été actée.**

Le service développement économique assure également le suivi de projets à long terme, afin de faciliter l'implantation des entreprises (suivi administratif, technique et gestion des aménagements) :

- Environnement Massif Central (Parc de l'Aize 1, 9 ha)
- Guillon Matériaux, SOCMA, WC Loc (ZA de La Varenne)
- Chimirec Massif Central (ZA de Saint-Georges-Queuille)



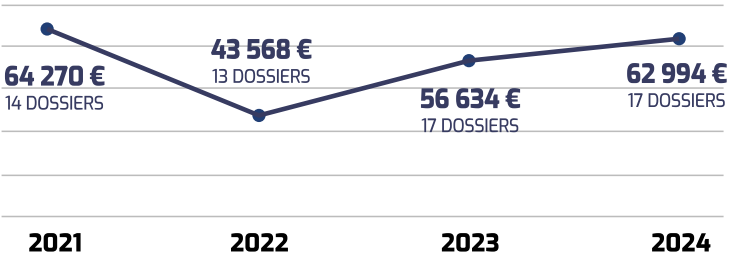
Économie de proximité

Subvention ADEL

En 2024, **17 entreprises du territoire ont bénéficié de la subvention ADEL** (Attractivité et Développement Économique Local) — anciennement Fonds A89 — pour un **montant total de 62 994€**. Ce dispositif vise à accompagner les projets d'investissement et de développement portés par les TPE et PME locales.

Les entreprises ayant bénéficié de la subvention en 2024 sont: Nosqua (x2), Fournil 1869, Gilles Menuiserie Charpente, RM Saint-GAL Camping, Boulangerie Duval, BATITERR63, Envealia, FP Color, Forimport, Beauty By L, Fromagerie Bonnichon, Garage 144, Studio ID Clic, Arvernes Paysages, Ferme Batisse et Gilbert Restauration rapide.

La comparaison des données (ci-dessous) est effectuée à partir de la mise en place du règlement ADEL, afin de disposer d'un suivi cohérent de l'évolution du dispositif :



EDEC – Engagement pour le Développement de l'Emploi et des Compétences

L'EDEC, porté par l'OPCO des Entreprises de Proximité (OPCO EP) en partenariat avec la DEETS, accompagne les entreprises locales dans leurs besoins de gestion des ressources humaines. Le dispositif s'adresse aux entreprises de proximité – artisanat, commerce, services.

Combrailles, Sioule et Morge a contribué à sa mise en œuvre par la mobilisation des entreprises et la mise à disposition de locaux pour les ateliers de formation.

En 2024, après une phase de diagnostic, sept entreprises ont été retenues pour un accompagnement personnalisé : Boulangerie Duval (Combronde), Boucherie Manzat Viandes (Manzat), Office Notarial de Marion Girard (Combronde), Institut Instant Beauté et Pharmacie du Plan d'Eau (Les Ancizes-Comps), Micro-crèche Loudidôme (Loubeyrat) et All4home (Combronde).

Le dispositif se poursuivra en 2025 avec plusieurs ateliers collectifs dédiés au développement des compétences et à la pérennisation de l'emploi local.

Développement économique rural: le réseau Envie d'R

La Communauté de communes est membre du réseau Envie d'R, qui réunit huit territoires ruraux d'Auvergne-Rhône-Alpes pour favoriser l'installation de nouveaux entrepreneurs en zone plus rurale.

En 2024, les services ont donc mené plusieurs actions allant en ce sens :

- Publication de plusieurs portraits d'entreprises locales dans ses supports et via ses canaux de communication (ex. : Walo Wood à Saint-Georges-de-Mons)
- Intégration des locaux vacants à la plateforme du réseau
- Participation à des webinaires thématiques sur la création d'entreprises en milieu rural
- Participation au salon "Osez l'entreprise" en novembre 2024
- Contribution à la création officielle de l'association Envie d'R lors de l'assemblée générale en octobre 2024.

Coopération intercommunale et partenariats économiques

Trois réunions des développeurs économiques des Combrailles ont été organisées en 2024 avec les communautés de communes voisines, favorisant la coordination des actions et le partage d'expériences (visite de la Maison de l'Entrepreneuriat à Saint-Éloy-les-Mines, espace de coworking de CCV).

Combrailles, Sioule et Morge, entretient également des relations étroites avec la CCI, la CMA, la BGE et France Active, notamment par la participation :

- au comité France Active pour soutenir le projet d'installation des Ambulances des Ancizes,
- au Forum de la Création d'Entreprise du 26 septembre 2024 à Combronde.

Les moments forts 2024



ACTIONS DE SOUTIEN AUX SALARIÉS DE LA MANUFACTURE DES LUMIÈRES

La fermeture de l'entreprise La Manufacture des Lumières à Saint-Georges-de-Mons a entraîné le licenciement de 102 salariés. *Combrailles, Sioule et Morge* a mis en place des actions spécifiques pour soutenir les salariés :

- Visite du site en juillet, afin d'accompagner le propriétaire dans la recherche de nouvelles entreprises susceptibles de louer les locaux.
- Organisation d'un Forum de l'emploi, en collaboration avec France Travail, en novembre, dédié aux agents licenciés de l'entreprise.



TROPHÉE TERRITOIRE D'INDUSTRIE A&D

En 2024, le territoire de *Combrailles, Sioule et Morge* a été mis en valeur avec le trophée Territoires d'Industrie décerné à Aubert & Duval pour son projet innovant de récupération de chaleur fatale, symbole de l'engagement local pour une industrie durable.

Territoire d'Industrie Riom - Vichy

Le programme Territoires d'Industrie, piloté par l'État, vise à soutenir la reconquête industrielle et la transition vers une industrie verte. La phase II, engagée en 2023, s'appuie sur une gouvernance locale associant élus, entreprises et partenaires institutionnels pour renforcer les filières industrielles et favoriser la création d'emplois.

En 2024, le Territoire d'Industrie Riom-Vichy a poursuivi sa dynamique à travers plusieurs actions phares

Les grandes actions 2024

- **Visites d'entreprises pour les collégiens et lycéens** (dont 6 visites chez Aubert & Duval)
- **Conférence "Métiers de l'industrie"** au cinéma Arcadia de Riom, avec témoignages d'entreprises (Iko Insulations, Ecotitanium) et diffusion de 5 vidéos métiers
- **Opération "Conjoints"** : visite de la Brasserie NK à Teilhède pour mieux faire connaître le tissu industriel local
- **Trophée Territoires d'Industrie** remis à une entreprise du territoire (ref. moments forts);
- **Mise en réseau des Fablabs**, incluant le Fablab de Manzat, pour favoriser les échanges et mutualiser les compétences ;
- **Participation au Salon SMILE**, organisé à Vichy en janvier 2024, où des collégiens ont pu découvrir les métiers de l'industrie à travers des ateliers pratiques animés par des salariés d'entreprises locales.

Continuité du programme

Suite au départ de l'animatrice, plusieurs sessions de recrutement ont été nécessaires en 2024 pour assurer le remplacement de l'animateur du Territoire d'Industrie Riom-Vichy et garantir la continuité du programme.

Contact

Développement économique
04 73 86 99 19 - 07 64 71 32 91
developpement-eco@comcom-csm.fr

LES GRANDS CHIFFRES...

17 ENTREPRISES
ONT BÉNÉFICIÉ DE
LA SUBVENTION
ADEL

2 440
EMPLOIS
estimés en 2024
sur les Zones d'Activités

305,8 HA
C'est le cumul de
l'ensemble des surfaces
des Zones d'Activités.



Tourisme

GOUR DE TAZENAT

Le Gour de Tazenat, site inscrit à l'inventaire des monuments naturels d'Auvergne, accueille chaque été entre 80 000 et 90 000 visiteurs, avec des pics pouvant atteindre 3 000 personnes par jour. La Communauté de communes assure la gestion et la sécurité du site via :

- un plan de gestion suivi par un Comité de Pilotage (COPIL)
- l'entretien paysager bisannuel (Agradis)
- deux médiateurs présents en juillet et août pour visites guidées, prévention et médiation
- des travaux de valorisation et/ou remise en état du site, en concertation avec les propriétaires et la commune



Contact

Développement local
04 73 86 99 19
developpement@comcom-csm.fr



GARE DES ANCIZES SAINT-GEORGES

Le site de la Gare des Ancizes – Saint-Georges constitue un des pôles touristiques majeurs du territoire. La stratégie touristique repose sur trois volets complémentaires : le vélorail, la sécurisation du viaduc et la réhabilitation de la gare en équipement patrimonial et touristique structurant. La réhabilitation de la gare vise à créer un espace muséographique, des bureaux pour l'Office de Tourisme, un point d'information et snacking, ainsi que la location de trottinettes électriques et un départ de randonnées. La valorisation de ce bâtiment permettra de créer un équipement touristique et patrimonial structurant, bénéficiant de l'attractivité du vélorail.

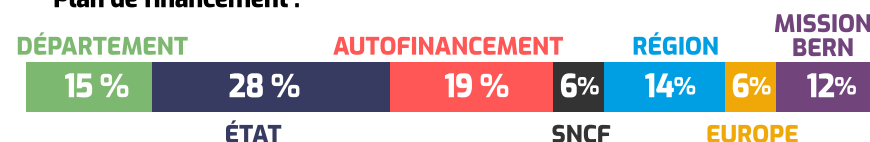
Maitrise d'oeuvre : MINES Architectes - 169 500 € HT

Montant total du projet : 1 925 722 € HT (MoE incluse)

Avant-Projet sommaire : validé en décembre 2024

Permis de construire : dépôt en cours de finalisation

Plan de financement :



VÉLORAIL & SÉCURISATION DU VIADUC DES FADES

Le vélorail, reliant la Gare des Ancizes - Saint-Georges au viaduc, attire un large public avec 26 000 visiteurs en 2023. Les travaux de sécurisation du viaduc, finalisés en octobre 2024, ont permis l'installation de gardes-corps pour assurer la sécurité des usagers. Une nouvelle signalétique est également en préparation pour renforcer la lisibilité du parcours.

Maitrise d'oeuvre : Christian Laporte - 22 500 € HT

Montant de l'opération : 240 743,90 € HT (MoE incluse)

Plan de financement :



RANDONNÉE, BELVÉDÈRES & SIGNALÉTIQUE

Le territoire dispose de 17 chemins d'intérêt communautaire, entretenus et balisés via l'association Balirando. **Une mise à jour des panneaux et des itinéraires a été réalisée en concertation avec le SMADC.**

Dans le cadre du programme *Belvédères UNESCO*, 4 à 5 belvédères prioritaires ont été identifiés pour un aménagement futur.

Le service développement a également participé aux 4 réunions COTECH annuelles avec le SMADC et les autres EPCI des Combrailles, afin de coordonner :

- les chemins de randonnée,
- le cyclotourisme et les espaces VTT,
- les belvédères UNESCO,
- la charte signalétique touristique commune.



CHÂTEAU ROCHER

Classé Monument Historique depuis 1913, Château Rocher est la propriété communautaire depuis 2017.

Le site bénéficie d'un entretien bisannuel des prairies et d'aménagements légers assurés par Agradis. La valorisation touristique et patrimoniale se poursuit en partenariat avec la Mission Bern.

LES GRANDS CHIFFRES...

JUSQU'À
90 000
VISITEURS/AN
AU GOUR DE TAZENAT

1,9 M€
PRÉVUS
d'investissement,
pour la réhabilitation
de la Gare des Ancizes

26 000
VISITEURS
ACCUEILLIS
AU VÉLORAIL

Habitat

Accueil & accompagnement des gens du voyage

L'accueil des gens du voyage représente un enjeu important d'ordre social, juridique et territorial pour la Communauté de communes. Depuis plusieurs années, l'absence de solutions adaptées conduit à des occupations illégales récurrentes sur la zone d'activité de l'Aize et de La Varenne à Combronde, avec à la clé des procédures d'expulsion lourdes et répétées.

Parallèlement, plusieurs familles vivent de manière sédentaire sur le territoire dans des conditions précaires, sans cadre légal ni stabilité. Face à ces situations complexes, le pôle développement travaille pour répondre aux prescriptions du Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage (SDAHGDV) 2023/2028.

Ainsi à terme, des conditions d'accueil dignes, encadrées et pérennes seront proposées aux familles en voie de sédentarisation et aux familles de voyageurs

Contact

Développement local

04 73 86 99 19

developpement@comcom-csm.fr

PRESCRIPTIONS ET ORIENTATIONS DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL

Prescription

Création de 5 terrains familiaux locatifs publics

- ➡ 5 terrains à créer ➡ Pour 5 foyers sédentaires

Orientation

Création d'un terrain temporaire d'accueil

- ➡ permettra de limiter les stationnements illégaux
- ➡ 8 emplacements pour 8 foyers
- ➡ soit 15 à 18 caravanes
- ➡ ouvert de septembre à mars
- ➡ solution pour les familles en itinérance forcée

TERRAIN TEMPORAIRE D'ACCUEIL (TRMPH)

La création d'un terrain temporaire d'accueil a été inscrite au SDAHGDV 2023/2028. Ce site permettra d'accueillir chaque année, de septembre à mars, environ 8 foyers (15 à 18 caravanes) dans des conditions dignes et réglementées.

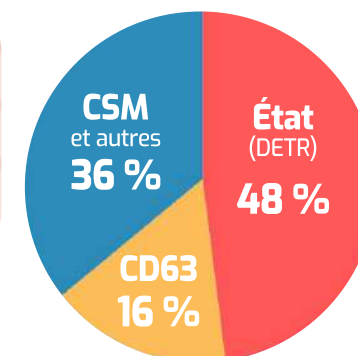
Maître d'oeuvre GEOVAL - 20 050 € HT

Montant total de l'opération 350 370,70 € HT MOE incluse

Calendrier

- Études ✓
- Permis d'aménager ✓ 02/24
- Démarrage des travaux ✓ 04/24
- Réception [février/mars 2025]

Plan de financement



CRÉATION DE TERRAINS FAMILIAUX LOCATIFS PUBLICS

Afin d'accompagner les familles sédentaires de Combronde, Combrailles, Sioule et Morge a engagé la réflexion pour la création de **Terrains Familiaux Locatifs Publics (TFLP)**. Le Schéma Départemental des Gens du Voyage en cours, prescrit à la com' com' la création de **5 TFLP, destinés à accueillir 5 ménages**.

Avancement du projet

- ➡ Étude de l'AGSGV sur les situations des familles ✓
- ➡ Identification des terrains potentiels en cours



GESTION & MÉDIATION

Une convention de prestation de service a été signée fin 2024 avec la Communauté de communes **Plaine Limagne**, pour une durée de 3 ans en vue de mutualiser leur agent de médiation.

Les missions de l'agent de médiation

- Accueil et installation des familles
- Réalisation d'états des lieux
- Signature des conventions et encaissement des redevances (occupation, eau, électricité)
- Accompagnement socio-administratif des familles
- Interface avec les services techniques

Le 9 décembre, le Conseil a approuvé... :

- Le règlement intérieur et la convention d'occupation
- Les tarifs de la Régie Accueil des gens du voyage
- La signature de la convention de prestation de service
- La délégation au Président pour les décisions d'ouverture et fermeture du site

LES GRANDS CHIFFRES...

5 MÉNAGES
concernés par la création de terrains familiaux locatifs

8 EMPLACEMENTS
pour 8 ménages (15 à 18 caravanes) proposés à terme sur le TRMH de septembre à mars



Développement et amélioration de l'habitat

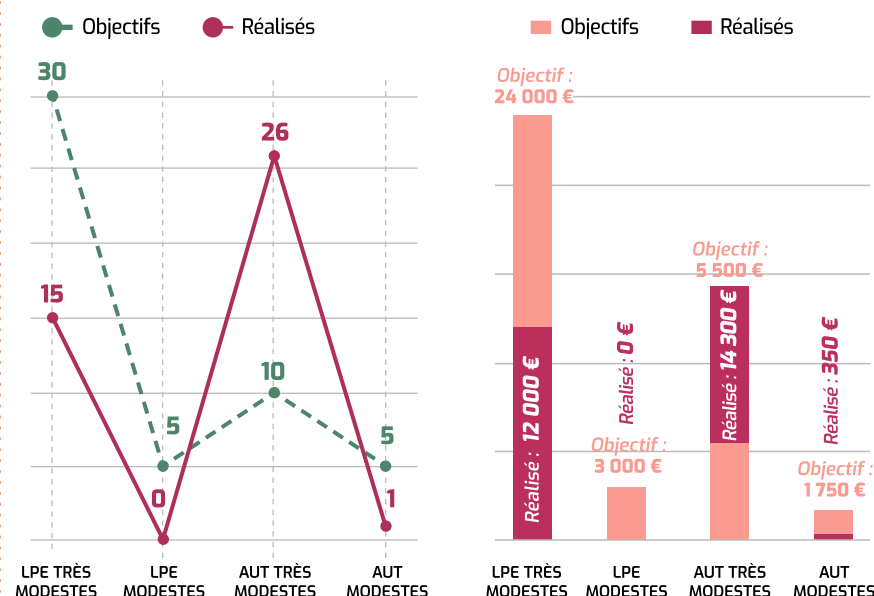
Garantir un logement de qualité, économe, adapté aux besoins de chacun et inscrit dans une dynamique de revitalisation des territoires constitue un enjeu majeur pour la com'.

En 2024, la politique habitat s'est affirmée comme un levier de cohésion sociale, de transition énergétique et d'attractivité locale. À travers le Programme d'Intérêt Général (PIG) départemental, la participation au dispositif Rénov'actions 63, la conduite d'une étude pré-opérationnelle de l'habitat et le lancement d'une OPAH multisite, la collectivité a consolidé son rôle d'acteur de proximité, capable de mobiliser les partenaires (État, Département, ANAH, communes) au service des habitants et des communes.

Cette dynamique marque une étape charnière : la clôture du Programme d'Intérêt Général ouvre la voie à un nouveau cadre d'action, le Pacte Territorial France Rénov', qui permettra d'unifier et de renforcer les dispositifs d'aide à la rénovation pour tous les publics.

PIG DÉPARTEMENTAL

Le Programme d'Intérêt Général (PIG), porté par le CD63 aux côtés de l'ANAH, soutient les projets de rénovation des particuliers. Combrailles, Sioule et Morge y apporte des aides complémentaires selon les revenus des ménages et la nature des travaux, qu'il s'agisse de lutte contre la précarité énergétique (LPE) ou d'adaptation des logements à la perte d'autonomie (AUT).



En 2024, 42 dossiers ont été accompagnés, soit 84 % des objectifs atteints.

La majorité concernait l'adaptation des logements au maintien de l'autonomie, avec un dépassement de +12 dossiers par rapport aux prévisions.

Le dispositif s'achève fin 2024 et laissera place au Pacte Territorial France Rénov', qui unifiera les aides à la rénovation pour tous les publics.

Contact

Développement local
04 73 86 99 19
developpement@comcom-csm.fr

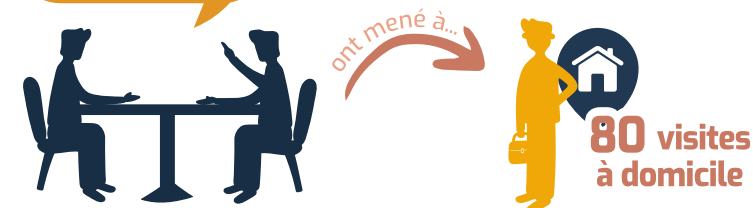
RÉNOV' ACTIONS 63

Rénov'actions 63 est un service public neutre, gratuit et financé par le Département, 14 intercommunalités (dont CSM) et l'Anah, qui accompagne les ménages dans leurs travaux de rénovation énergétique. En 2024, la Communauté de communes a financé 0,5 EPT du conseiller Rénov'actions à hauteur de 9 549 €/an.

Le service propose conseil, diagnostic, aide aux travaux et financement, et mène des actions de sensibilisation : information des secrétaires de mairie, labellisation « Mon Accompagnateur Rénov » et deux balades thermographiques pour mieux comprendre la performance énergétique des logements.

344 conseils réalisés en 2024

Le service développement assure le suivi du dispositif en lien avec l'animateur et le service habitat du Département.



ÉTUDE PRÉOPÉRATIONNELLE DE L'HABITAT

Dans le cadre de Petites Villes de Demain, le service développement a piloté une étude pré-opérationnelle de l'habitat, préalable à la signature de la convention cadre de l'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT). Réalisée par URBANIS à partir de fin 2023, l'étude s'est déroulée en deux tranches : la tranche ferme, analysant le périmètre, le foncier, ses usages et ses atouts pour le recyclage urbain, et la tranche conditionnelle, destinée à préparer le conventionnement et mobiliser les acteurs locaux.

L'ensemble du territoire communautaire a été étudié, avec un focus sur les deux communes PVD (Ancizes-Comps et Combronde) et quatre autres communes à enjeux (Blot-l'Église, Châteauneuf-les-Bains, Manzat et Saint-Georges-de-Mons). Trois enjeux principaux ont été identifiés : l'adaptation des logements à la perte d'autonomie, la redynamisation des centres-bourgs, et la rénovation énergétique des logements pour réduire les émissions de GES et améliorer le confort thermique. **Montant de l'opération : 65 000 € HT.**

Plan de financement :



Le moment fort 2024



OPAH MULTISITE

Le 5 septembre 2024, Combrailles, Sioule et Morge a signé officiellement l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) multisite, en présence de la Sous-Préfète.

Cette signature marque l'aboutissement de l'étude pré-opérationnelle menée par URBANIS dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, couvrant tout le territoire avec un focus sur cinq communes à enjeux : Les Ancizes-Comps, Combronde, Blot-l'Église, Manzat et Saint-Georges-de-Mons. L'étude a défini une stratégie locale de réhabilitation du parc privé et de recyclage du foncier, en réponse à trois enjeux majeurs : adaptation à la perte d'autonomie, revitalisation des centres-bourgs et rénovation énergétique.

D'une durée de trois ans, l'OPAH associe l'État, le Département et l'ANAH autour d'un accompagnement renforcé des ménages et de nouvelles aides à la rénovation.

En 2024, la collectivité a assuré la coordination du projet, la signature de la convention et la consultation pour le choix de l'opérateur, dont le démarrage est prévu début 2025.

Objectif sur 3 ans : accompagner la rénovation de 147 logements

Montant de l'opération (aides et ingénierie confondues) : 3 780 000 € HT



LES GRANDS CHIFFRES...

42 MÉNAGES AIDÉS EN 2024
soit un total de 26 650 € d'aides attribuées au cours de l'année

2 COMMUNES labellisées Petites Villes de Demain (Les Ancizes-Comps et Combronde)

5 CENTRE-BOURGS À ENJEUX RETENUS POUR L'OPAH 2025-2027 à savoir : les Ancizes-Comps, Combronde, Blot-l'Église, Manzat et Saint-Georges-de-Mons



Urbanisme et numérique

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCoT)

Le **SCoT du Pays des Combrailles**, en place depuis 13 ans, n'avait pas été mis à jour pour intégrer les nouvelles lois ni se mettre en cohérence avec les documents de planification régionale et nationale (SDAGE, SRADDET). Cette situation risquait de rendre le SCoT caduc, avec l'application de la règle d'urbanisation limitée, soumettant l'urbanisation des communes aux décisions préfectorales.

Suite à l'évaluation de 2022, le comité syndical du SMADC a décidé de lancer la révision du SCoT pour la période 2024-2028, confiée au cabinet URBICAND.

Les élus du territoire (décisionnaires) et le service développement (avis technique) sont régulièrement invités à représenter et défendre les intérêts de la Communauté de communes dans le cadre de réunions et ateliers organisés. Plusieurs rencontres ont eu lieu en 2024 : comité de pilotage, comités techniques et séances publiques dans différentes communes.

À l'issue de ces échanges, URBICAND a produit une première version du diagnostic, prévue pour relecture par les EPCI en janvier 2025.

Contact

Développement local
04 73 86 99 19
developpement@comcom-csm.fr

DÉPLOIEMENT DU TRÈS HAUT DÉBIT ET RENFORCEMENT DES RÉSEAUX

Le déploiement du Très Haut Débit se poursuit dans le cadre du plan Auvergne Très Haut Débit, lancé par la Région en 2013. **L'objectif initial - raccorder 91 % des foyers et entreprises d'ici fin 2022 - évolue désormais vers une couverture intégrale du territoire auvergnat d'ici 2025**, grâce à une participation régionale complémentaire de 53 millions d'euros, soit 50 % des crédits nécessaires.

Toutefois, le suivi du planning de déploiement de la fibre et la gestion des dysfonctionnements signalés par les habitants demeurent complexes, faute d'informations précises de la part de la Régie Auvergne Numérique.

Une réunion, sollicitée par le service développement de Combrailles, Sioule et Morge, a été prévue en mai 2024 avec le Directeur de la Régie Auvergne numérique avant d'être annulée. Elle n'a pas pu être reprogrammée à ce jour.

Parallèlement, une réunion d'information départementale, organisée le 14 novembre 2024 à l'initiative du Vice-Président du Département, M. Sauvade, a permis d'aborder plusieurs enjeux :

- déploiement de la fibre et fermeture du réseau cuivre,
- amélioration de la couverture mobile,
- cybersécurité,
- présentation des services de l'ADIT

Dix-neuf élus du territoire ont pris part à cet échange, témoignant de l'intérêt local pour les questions numériques et de connectivité.

Transition écologique numérique





CLUB CLIMAT

Depuis 2018, Combrailles, Sioule et Morge s'est engagée dans son Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET), visant notamment à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Le Club Climat a été créé pour associer élus, habitants, associations et entreprises à la mise en œuvre de ce PCAET, à la co-construction de solutions concrètes.

En 2024, le Club Climat a notamment travaillé sur la mobilité avec l'analyse des résultats de l'enquête mobilité, ce qui a permis de définir les premières actions à mettre en place dans le cadre des programmes TIMS et Fabrique des Transitions. Il a également préparé le Festival des possibles à Blot l'Église.

Le Club a été largement associé à l'élaboration du Schéma des Energies Renouvelables et a esquissé plusieurs actions à mettre en place en 2025, notamment à l'attention des habitants (guide des bonnes pratiques et mise en place d'un parcours sécurisé pour l'installation de panneaux photovoltaïques).

Près de 60 participants ont pris part aux divers rendez-vous du club.



FESTIVAL DES POSSIBLES #2

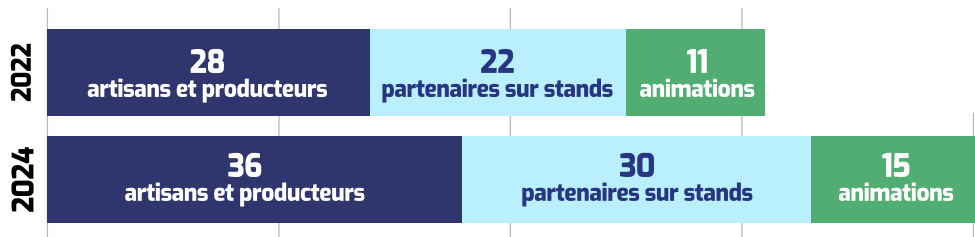
Le Festival des Possibles 2024 s'est tenu à Blot-l'Église et a accueilli entre 800 et 1000 visiteurs, cette édition a permis d'élargir les propositions.

Stands : 36 producteurs et artisans locaux et 30 partenaires institutionnels et associatifs

Animations : 15 ateliers, animations et spectacles

Conférence : 1 table ronde « santé et alimentation »

Évolution de la programmation entre 2022 et 2024 :



MOBILITÉ

La com' com' poursuit sa stratégie de mobilité durable et inclusive grâce au projet TIMS et à d'autres initiatives locales.

TIMS

Financement de 228 000 € sur 2 ans (2024-2026) pour élaborer la stratégie de mobilité durable et inclusive et former le chargé de mission mobilité.

Bornes de recharge véhicules électriques

Consultation pour 3 nouvelles implantations (Gour de Tazenat, centre aquatique, La Passerelle) contact pris avec la société E55C.

Stratégie mobilités durables

Cabinet EBULIS retenu, **montant 36 825 € HT**

calendrier 2025 : diagnostic (mars/juin), stratégie (juillet/septembre), plan d'actions (septembre/décembre)

Communauté covoiturage

28 membres sur MOV'ICI



Étude EMC2

analyse des flux et évolutions de mobilité sur 10 ans avec le SMTIC, finalisation des documents prévue début 2025

Enquête mobilité

Près de 400 formulaires recueillis, fiabilité 90 %, marge d'erreur 5 %.

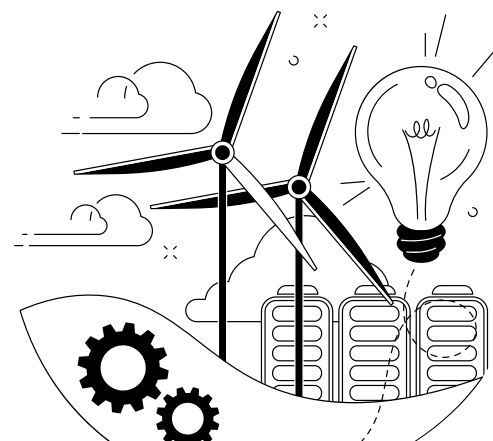
Actions pilotes identifiées (LLD véhicules électriques, bornes de recharge, autopartage, application mobilité)

financées à hauteur de 200 000 € par le Département

Adhésion Plateforme Mobilité du Puy-de-Dôme

En 2024, la com' com' a adhéré à la Plateforme Mobilité du Puy-de-Dôme, portée par Mobil'idées 63 pour favoriser la mobilité solidaire et l'accès à l'emploi.

Elle a également poursuivi la mise en œuvre de son schéma directeur cyclable pour développer les liaisons douces sur le territoire.



Actions avec l'ADUHME

En 2024, la Communauté de communes a poursuivi son partenariat avec l'ADUHME, afin d'accompagner les communes dans la maîtrise et l'optimisation de leurs consommations d'énergie. Cette collaboration a permis de renforcer le suivi des bâtiments publics et de mettre en œuvre de nouvelles actions d'efficacité énergétique à l'échelle du territoire :

2 Actions d'optimisation et gestion efficace de l'énergie

4 Actions d'amélioration de 1^{er} niveau (mesures et travaux)

6 Actions de performance énergétique globale

11 Actions de diversification énergétique

53 actions intégrées dans des opérations collective

Études et dispositifs innovants

Sécurisation du parcours pour particuliers producteurs d'électricité :

Le service développement prépare pour 2025 la mise en place d'un dispositif de sécurisation du parcours des particuliers producteurs d'électricité, destiné à faciliter et fiabiliser leurs démarches d'installation photovoltaïque.

Chaleur fatale Aubert & Duval : L'étude menée avec Aubert & Duval vise à évaluer le potentiel de chaleur fatale issue des procédés industriels pour alimenter un futur réseau de chaleur local. 2024 a permis de faire avancer ce projet ambitieux et de retenir un A.M.O.

Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables et de Récupération (ZAE nR) :

Dans le cadre de la loi APER de mars 2023, le service développement a accompagné les communes dans la définition de leurs Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAE nR). Ces zones, validées après consultation publique et débat communautaire, orientent les porteurs de projets vers des espaces où l'acceptabilité locale est déjà reconnue. Le territoire de Combrailles, Sioule et Morge a ainsi défini 535 zones, couvrant toutes les filières : éolien, hydroélectricité, solaire, géothermie, bois-énergie et biométhane.

Schéma Directeur des Énergies Renouvelables et de Récupération (SDENR+R) :

Le SDENR+R est un document stratégique majeur pour la transition énergétique du territoire. Construit en concertation avec les communes et acteurs locaux, il fixe des objectifs ambitieux et un plan d'actions définissant priorités et sites à fort potentiel pour l'éolien, le photovoltaïque et la chaleur renouvelable. En 2025, il sera complété par des études de préféabilité sur certains sites.

Investissements dans les EnR locales

Conformément aux orientations du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET), la com' com' a choisi en 2024 de soutenir la production d'énergies renouvelables locales et citoyennes en prenant 15 000 € de capital social dans chacune des deux sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC) Combrailles Durables et ECCO.

Ces structures portent des projets emblématiques du territoire, tels que le parc solaire "Les Chouettes" à Beaugard-Vendon, mené par Combrailles Durables, et le projet de parc éolien d'ECCO, actuellement en phase d'autorisation. Deux nouveaux projets d'envergure, représentant près de 10 MWc, sont également à l'étude pour un dépôt de permis de construire en 2025.

Projets photovoltaïques

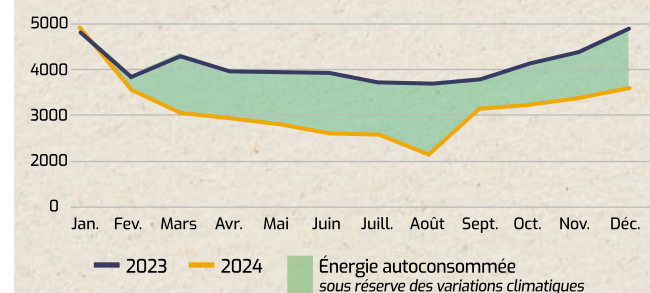


SOLAIRE DÔME - ÉQUIPEMENT PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS

Siège administratif Manzat

Installation de 9 kWc réalisée début 2024. Production annuelle en autoconsommation : 9 MWh (prévision 9,84 MWh, -10 % d'ensoleillement).

Consommation électrique du bâtiment, en kWh :



Microcrèche Davayat et ateliers Manzat :

Panneaux posés fin 2024, raccordement prévu début 2025.

La Passerelle - Pouzol

Étude d'installation photovoltaïque 16 kWc sur toit en pente ou terrasse, choix final suspendu à validation technique.

Autres installations

15 sites de 9 kWc en cours de finalisation sur le territoire.

DÉCRET TERTIAIRE

Le décret tertiaire impose aux bâtiments publics et privés de plus de 1 000 m² une réduction progressive de leur consommation d'énergie, avec :

- **Objectifs** : -40 % (2030), -50 % (2040), -60 % (2050)
- **Suivi via l'outil OPERAT de l'ADEME pour plan d'action 2025** : rénovation des EHPADs, choix du mode de gestion contractuelle (contrat de performance énergétique)

Les infrastructures intercommunales concernées sont:

- siège administratif à Manzat,
- La Passerelle,
- Gymnase à Manzat,
- Les 3 EHPADs

Le service développement a poursuivi la mise en conformité avec le décret en saisissant les consommations énergétiques des bâtiments concernés dans l'outil national OPERAT. Ce travail permet désormais d'identifier précisément les marges de progression et de préparer, dès 2025, un plan d'action de rénovation énergétique, notamment pour les EHPADs et les grands équipements communautaires.

GÉMAPI - GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET LA PRÉVENTION DES INONDATIONS

En 2024, le service a poursuivi son engagement en matière de gestion de l'eau et des milieux aquatiques (GEMAPI), en lien étroit avec les élus et les partenaires techniques.

La commission Eau, GEMAPI, Forêt, réunie le 8 janvier, a permis de dresser le bilan 2023 et de fixer les priorités pour 2024 dans le cadre des Contrats Territoriaux "Morge-Buron-Merlaude" et "Sioule-Andelot", avec la participation de 21 élus.

L'année a marqué la seconde phase opérationnelle du contrat Sioule-Andelot, avec la préparation d'actions concrètes comme la restauration de la continuité écologique sur les ruisseaux du Rochocol et de la Cigogne, ainsi que l'évaluation de l'impact des plans d'eau sur les cours d'eau.

Sur le bassin Morge-Buron-Merlaude, 2024 a été une année de transition, consacrée au bilan du précédent programme (2021-2023) et à la construction du 12^{ème} programme d'intervention de l'Agence de l'Eau, tout en

CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE (CEE)

Le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) permet de financer des travaux d'amélioration énergétique grâce à la contribution obligatoire des fournisseurs d'énergie.

En 2024, la Communauté de communes a contractualisé avec la société OTC FLOW, mandataire de gestion, et ouvert un compte au registre national des CEE.

Cette démarche rend désormais possible la valorisation directe des opérations réalisées sur le patrimoine communautaire (par exemple les chaudières bois, l'éclairage public ou les rénovations thermiques), offrant ainsi une nouvelle source de financement pour les futurs projets de transition énergétique.

poursuivant deux études structurantes : le devenir des petits plans d'eau et la renaturation de la Morge amont.

Depuis 2024, la com' com' participe également à l'élaboration du programme d'actions du Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) du bassin Allier aval, afin de contribuer à une gestion concertée et durable de la ressource en eau à l'échelle du grand bassin versant.

Ces actions s'inscrivent dans une démarche globale de préservation des ressources et de restauration des milieux aquatiques, essentielle à la résilience écologique du territoire.



Contact

Développement Transition
écologique et énergétique

04 73 86 99 19

transition-ecologique@comcom-csm.fr

transition-energetique@comcom-csm.fr





Les salles de sport

La Communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge dispose de deux gymnases situés à Manzat et aux Ancizes-Comps, des équipements modernes et polyvalents ouverts aux écoles, collèges et associations du territoire.

Ces infrastructures accueillent un large éventail de disciplines sportives – du basketball au yoga, en passant par le handball et les arts martiaux – et contribuent activement à la vie associative et scolaire locale. Chaque année, elles enregistrent des milliers de passages, confirmant leur attractivité et leur rôle central dans la pratique sportive sur le territoire.

En 2024, ces équipements ont consolidé leur position de lieux de pratique et de rassemblement, tout en se préparant à l'extension du gymnase situé à Manzat, prévue en 2025, afin d'améliorer encore l'accueil et les services proposés aux utilisateurs.

LES ÉQUIPEMENTS

Gymnase situé aux Ancizes-Comps

Avec une capacité d'accueil de 316 personnes et une salle de 740 m², le gymnase aux Ancizes-Comps est un équipement polyvalent au service des scolaires et associations locales.

L'entretien courant est assuré par 2 agentes à temps partiel, tandis que la coordination des plannings et du suivi administratif est assurée par l'agente référente basée à Manzat.

Gymnase situé à Manzat

Avec une capacité d'accueil de 585 personnes et des espaces adaptés à différentes pratiques, le gymnase à Manzat constitue le plus grand équipement sportif intercommunal.

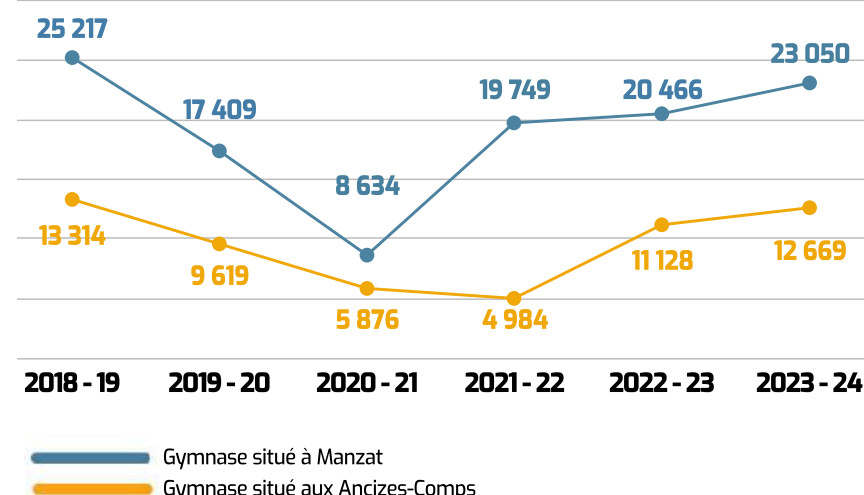
La gestion complète du site (plannings, suivi administratif et technique) ainsi que l'entretien et l'hygiène quotidiens sont assurés par une seule agente, garantissant un fonctionnement fluide et une qualité d'accueil constante.

Contact

Service équipements sportifs
04 73 86 99 19
gymnases@comcom-csm.fr

LA FRÉQUENTATION DES INFRASTRUCTURES

Les chiffres présentés ci-dessous reflètent à la fois les utilisateurs réguliers des gymnases (scolaires et associations) et le public ponctuel venu assister aux activités et événements sportifs à Manzat (tournois, rencontres, manifestations).



La fréquentation des deux gymnases est en hausse régulière depuis 2017, témoignant de leur attractivité croissante et du dynamisme sportif du territoire.

Cette fréquentation est particulièrement marquée en période scolaire, reflet du rôle central joué par les établissements scolaires et les associations locales dans l'animation des équipements.

Le dernier chiffre présenté sur le graphique correspond déjà au 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2024-2025, confirmant la tendance positive et la forte utilisation des infrastructures dès la rentrée.

LES GRANDS CHIFFRES...

33 294

PERSONNES ACCUEILLIES

SUR LES 2 GYMNASES, à savoir 20 625 pour Manzat et 12 669 aux Ancizes-Comps

13

DISCIPLINES SPORTIVES DIFFÉRENTES

Hors scolaire, avec 14 associations locales utilisatrices régulières des équipements

8

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES UTILISATEURS

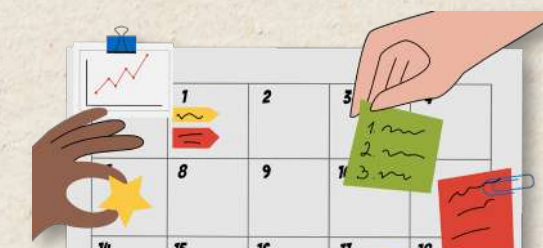
Pour Manzat : 5 écoles et 1 collège
Pour Les Ancizes : 1 école et 1 collège

Les moments forts 2024



FINALISATION DU PROJET D'EXTENSION DU GYMNASSE SITUÉ À MANZAT

Sous la maîtrise d'œuvre du cabinet Pantheons, 8 entreprises (pour 9 lots) ont été retenues pour réaliser la réhabilitation complète du gymnase, prévue sur 11 mois à partir de mars 2025, sans impact sur les activités scolaires et associatives. Ce projet concrétise une action inscrite au projet de territoire.



RÉUNION ANNUELLE DE COORDINATION

Chaque année, une réunion de coordination réunit associations et établissements scolaires. L'agent en charge des deux gymnases organise ensuite les plannings complets en fonction des besoins, assurant une utilisation optimale des équipements.



Le Centre Aquatique

Le Centre Aquatique intercommunal, situé sur la commune de Saint-Georges-de-Mons, constitue une structure clé pour l'apprentissage et le développement du savoir-nager chez les enfants.

Il est organisé autour de deux bassins, d'une pataugeoire et d'un toboggan, offrant une diversité de pratiques et facilitant la mutualisation avec le club résident.

L'équipe du Centre Aquatique se compose de professionnels permanents et de renforts ponctuels, assurant l'accueil, l'encadrement et la sécurité des usagers.

L'équipe du Centre Aquatique comprend 3 agents d'accueil et d'entretien, 4 maîtres-nageurs sauveteurs à temps plein, complétés par 2 remplaçants ponctuels, ainsi que 5 BNSSA, majoritairement issus du club résident CASGA. Cette organisation permet d'assurer l'accueil, l'encadrement et la sécurité des usagers, malgré la difficulté de recrutement de maîtres-nageurs remplaçants.

Dans le cadre d'un contrat de performance énergétique visant à optimiser la consommation, le centre aquatique figure parmi les tout premiers établissements expérimentaux de ce type en France.

Contact

Centre Aquatique
09 65 01 64 38 - piscine@comcom-csm.fr

LES PARTENARIATS 2024

Éducation Nationale

Le chef de bassin participe à des réunions annuelles pour améliorer le dispositif « savoir-nager », ajuste les plannings scolaires avec les écoles et met gracieusement des lignes d'eau à disposition pour la formation des parents accompagnateurs.

Centres de loisirs

Collaboration avec le service enfance-jeunesse pour organiser animations et stages aquatiques pendant les vacances scolaires, avec quelques réunions de préparation.

CASGA

Le club utilise l'équipement via une convention annuelle, organise plusieurs compétitions et maintient des échanges réguliers avec le chef de bassin et les élus.

Dalkia / GSF

Réunions mensuelles pour suivre le CPE et les problèmes techniques (notamment sols glissants), avec mise en place d'un nouveau protocole et travaux de décapage prévus pour 2025.

Contrat de Performance Énergétique (CPE)

En 2023-2024, le suivi du CPE a confirmé une consommation 28 % inférieure aux cibles ajustées, soit 58 % d'économies par rapport à l'avant-travaux, partagées entre CSM et Dalkia.

LES ANIMATIONS

Le Centre Aquatique propose tout au long de l'année diverses animations sportives et ludiques, dont la fréquentation est suivie chaque saison afin d'en mesurer l'attractivité.

Aquabike

199 séances • 1 190 usagers (≈ 6 par cours)
Fréquentation en hausse par rapport à 2023.

Aquajogging

72 séances • 488 usagers (≈ 7 par cours)
Fréquentation en légère baisse par rapport à 2023.

Perfectionnement adulte/palmage **NOUVEAUTÉ 2024**

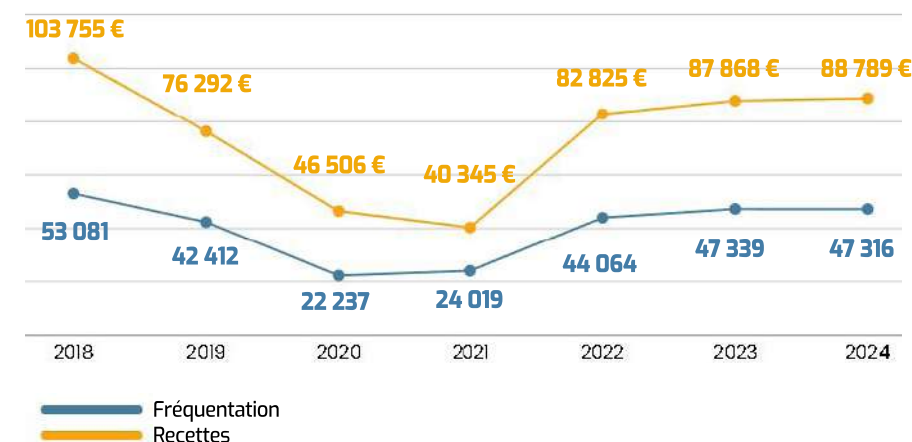
20 séances • 47 participants (≈ 2 par cours).

Bébés nageurs

32 séances (2 créneaux) • 1 121 participants : 510 enfants et 611 parents (≈ 35 personnes par séance)
Fréquentation en forte hausse par rapport à 2023 (+484 entrées)

COMPARATIF RECETTES/FRÉQUENTATION

Le graphique ci-dessous met en parallèle le taux de fréquentation du centre aquatique et les recettes générées, permettant d'apprécier l'évolution de l'équipement tant sur le plan de la fréquentation que de la performance économique.



LES GRANDS CHIFFRES...

47 316
USAGERS ACCUEILLIS EN 2024

70%
DE LA PRODUCTION ÉLECTRIQUE AUTOCONSOMMÉE
Grâce à la création d'un parking avec ombrières photovoltaïques

Les moments forts 2024



INAUGURATION DES OMBRIÈRES PHOTOVOLTAÏQUES

Mises en service le 14 mai 2024, les ombrières photovoltaïques couvrent 30 % des besoins électriques du centre aquatique, avec une production de 92,72 MWh. Un parking a également été construit, offrant ainsi 42 places sous ombrière, 20 extérieurs et 3 emplacements réservés aux cars.

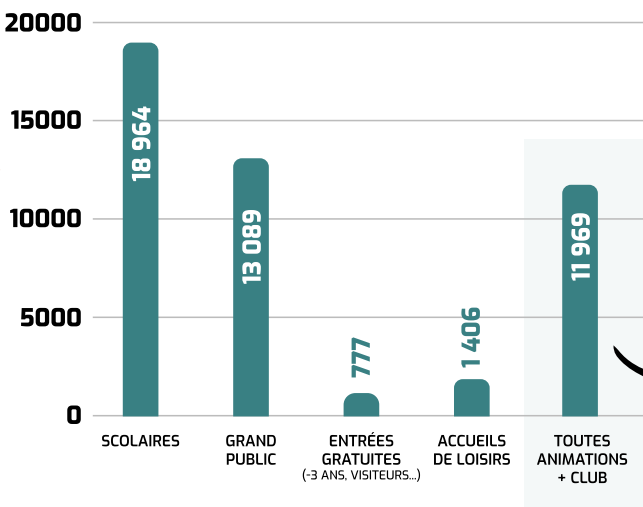


ANIMATION BÉBÉS «NAGEURS»

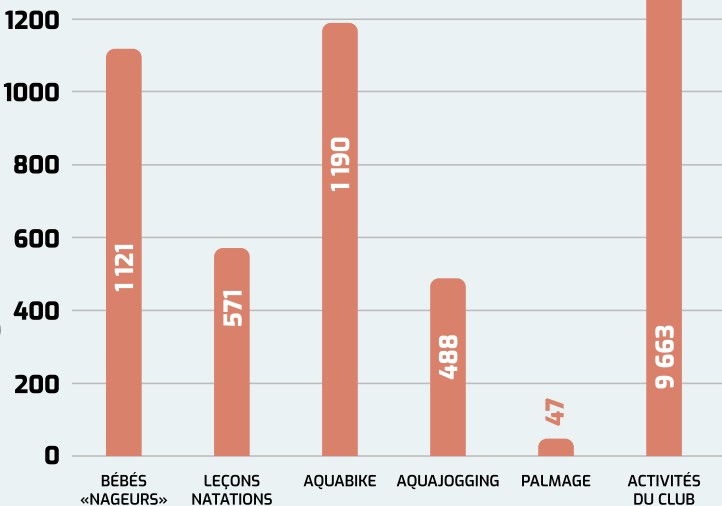
Chaque mercredi après-midi, des séances de familiarisation aquatique sont proposées dès 5 mois, dans une eau à 32 °C, encadrées par un MNS. Elles favorisent l'éveil, la motricité et la découverte sensorielle du jeune enfant. En 2024, 32 séances ont réuni 1 121 participants.

Analyse des publics

Répartition des entrées par type de public



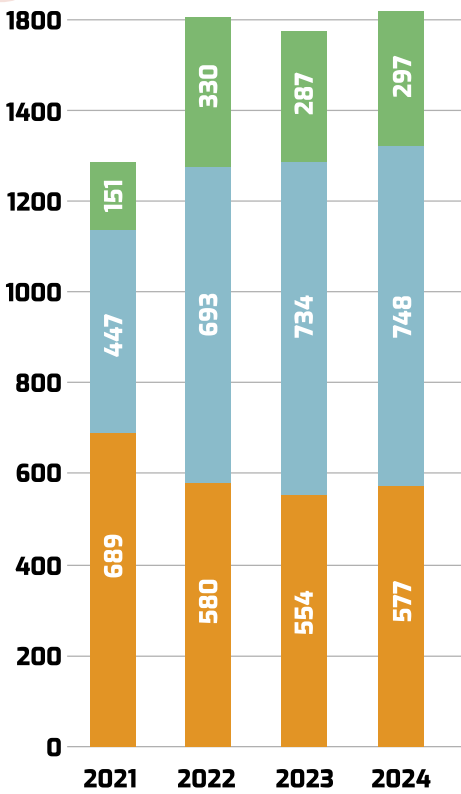
Entrées par activités



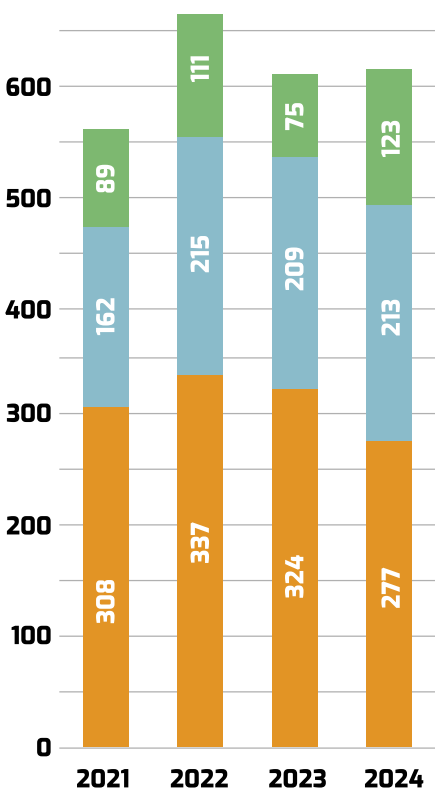
Contrat de Performance Énergétique BILAN 2021-2024

Premier du Puy-de-Dôme, le Contrat de Performance Énergétique (CPE) du Centre Aquatique, lancé en 2018, permet de suivre depuis 2021 les économies de fluides réalisées.

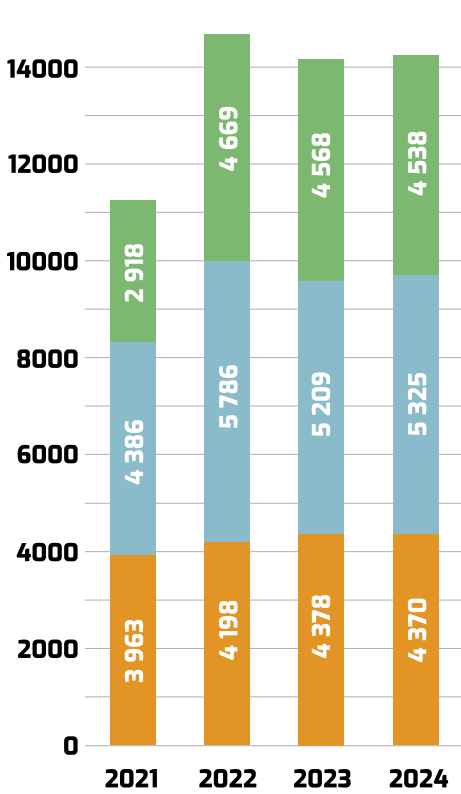
Conso Gaz naturel en MWh



Conso Électricité en MWh



Conso Eau en M³



Consommation réelle Gains prévus dans les marchés globaux de performance Gains supplémentaires





La Passerelle salle de spectacle

La Passerelle — Salle de spectacle est un lieu culturel phare des Combrailles, véritable pont entre le public et la création artistique.

Située sur la commune de Pouzol, elle propose une programmation riche du 15 mars au 15 novembre : spectacles vivants, cinéma, actions culturelles et éducatives.

Une chargée de mission à temps plein y garantit l'élaboration soignée de la saison culturelle et la gestion de l'équipement, qui accueille régulièrement les artistes et les publics. La programmation culturelle de La Passerelle ne se limite pas aux spectacles accueillis dans ses murs.

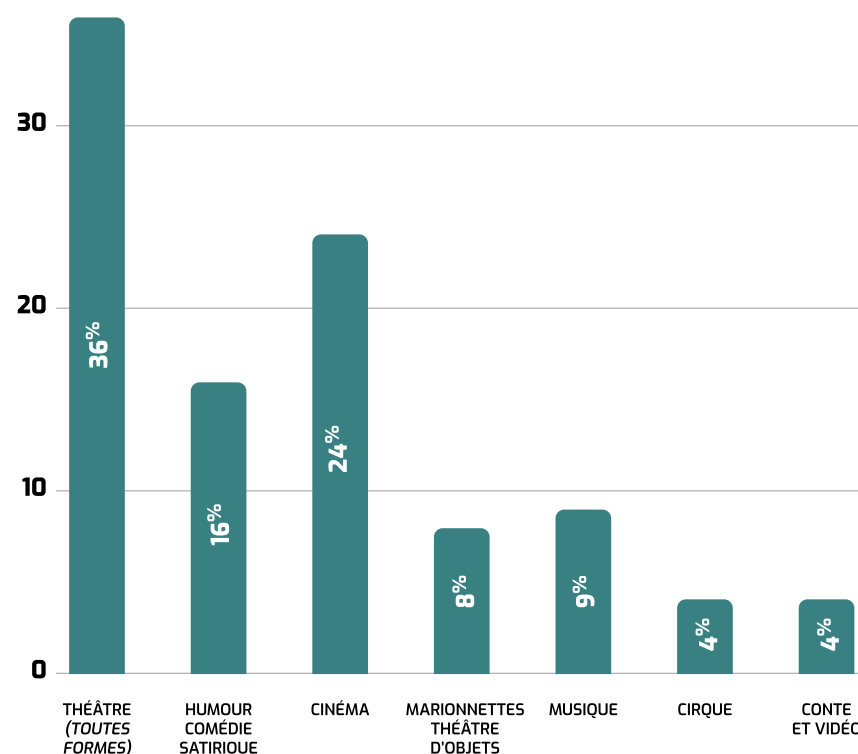
La programmation de La Passerelle s'étend aussi hors de ses murs, grâce à des spectacles proposés dans les communes et lieux culturels partenaires, renforçant ainsi le maillage culturel du territoire.

Contact

La Passerelle - Salle de spectacle
04 73 85 53 72
lapasserelle@comcom-csm.fr

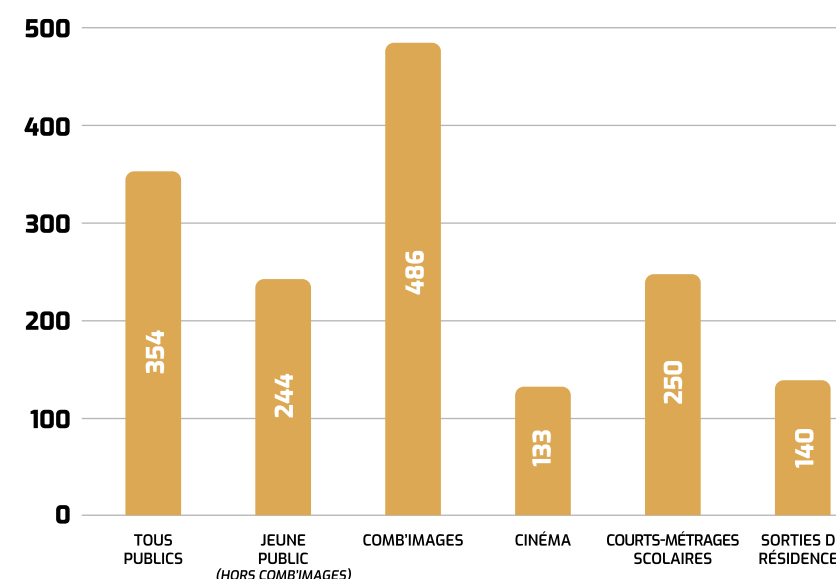
UN PANORAMA CULTUREL

Le graphique ci-dessous présente la répartition des types de spectacles programmés à La Passerelle au cours de l'année, illustrant la diversité de l'offre culturelle.



LA FRÉQUENTATION DES SPECTACLES ET PROJECTIONS

Le graphique ci-dessous présente la répartition des spectateurs selon les différents volets de la programmation : spectacles tout public et jeune public, séances de cinéma, projections de courts-métrages scolaires ou encore sorties de résidence. Ces données reflètent la richesse et la diversité de l'offre culturelle proposée.



SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LA CRÉATION ARTISTIQUE

En 2024, La Passerelle a accueilli six résidences artistiques, soit un total de 36 jours de présence. Ces accueils ont permis de soutenir des projets variés, allant du théâtre au conte musical et vidéo, en passant par le théâtre d'objets, la musique et la création jeune public. Quatre de ces résidences se sont conclues par des sorties de résidence ouvertes au public ou aux accueils de loisirs, qui ont rassemblé 140 spectateurs. Ces moments privilégiés ont offert aux habitants l'occasion de découvrir des étapes de création et de rencontrer les artistes en résidence.

LES GRANDS CHIFFRES...

1607
SPECTATEURS
ACCUEILLIS

16 COMPAGNIES
ARTISTIQUES
ACCUEILLIES...
...pour les spectacles et résidences artistiques:
10 sont sises dans le département et 3 du territoire

Les moments forts 2024



WILL & WALT - CIE LES PRENEURS DE TÊTE

Un spectacle de mentalisme unique, mêlant habilement théâtre, humour et mystère. Récompensé par la Fédération Française des Artistes Prestidigitateurs, il a été élu Spectacle Magique de l'Année 2016 et séduit depuis par son originalité et son intensité.

Programmé en avril, il a attiré 65 spectateurs.



PIG BOY - CIE LE BRUIT DES CLOCHES

Une création théâtrale atypique qui explore, avec audace et sensibilité, les dérives de l'élevage intensif. À travers cette réflexion artistique, le spectacle questionne notre rapport à l'agriculture et interroge l'avenir de notre monde.

Programmé en mai à la salle polyvalente de Saint-Hilaire-la-Croix, il a attiré 87 spectateurs.



Cinéma La Viouze

L'année 2024 a marqué un tournant pour le cinéma La Viouze.

Après une année 2023 difficile sur le plan organisationnel, des efforts ont été menés pour redynamiser le service et améliorer l'accueil du public.

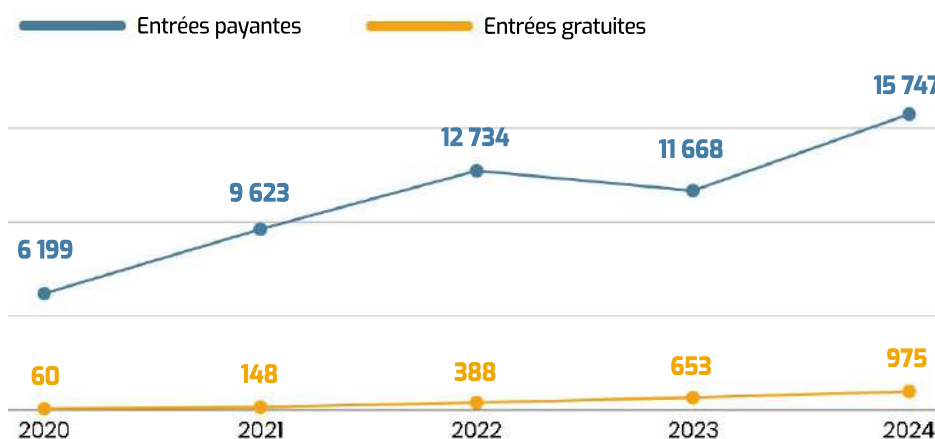
Sur le plan des équipements, des travaux de chauffage et d'isolation extérieure ont été réalisés, générant une amélioration du confort des usagers, accompagnés d'un entretien technique renforcé et de formations du personnel.

L'équipe s'est stabilisée avec l'arrivée de nouveaux collaborateurs, et la fréquentation est en hausse, accueillant de nouveaux spectateurs.

Ce rapport d'activités présente les actions menées et les résultats obtenus, tout en posant les bases d'une dynamique durable pour 2025.

UNE FRÉQUENTATION EN HAUSSE

Le graphique ci-dessous retrace l'évolution de la fréquentation du cinéma La Viouze depuis 2020, sur les séances «classiques». Il met en évidence la progression des entrées en 2024, avec une hausse notable des entrées payantes (+34,96 %) et gratuites (+49,31 %), pour un nombre de séances resté stable.



Après un léger recul en 2023, la fréquentation du cinéma La Viouze est repartie à la hausse en 2024.

Cette tendance rejoint l'évolution nationale, marquée par 181,3 millions d'entrées (+1 million par rapport à 2023).

Si, à l'échelle du pays, la fréquentation reste encore inférieure de 12,8 % aux niveaux d'avant-crise, La Viouze affiche une trajectoire encourageante qui demande à être confirmée dans les prochaines années.

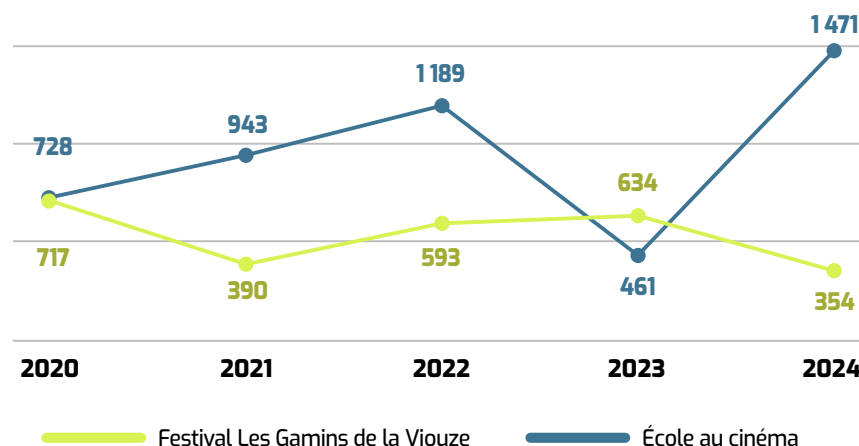
Contact

Cinéma La Viouze
04 73 86 77 54
l.viouze@comcom-csm.fr

DU CÔTÉ DU JEUNE PUBLIC ...

Depuis 2020, les actions en direction du jeune public affichaient une progression régulière. Après un recul en 2023, le festival Les Gamins de la Viouze a encore baissé en 2024 (-55,8 %), principalement en raison de contraintes organisationnelles.

À l'inverse, le dispositif École & Collège au cinéma a connu un essor remarquable, passant de 431 à 1 471 entrées (+341 %), grâce à son ouverture aux classes de maternelle.

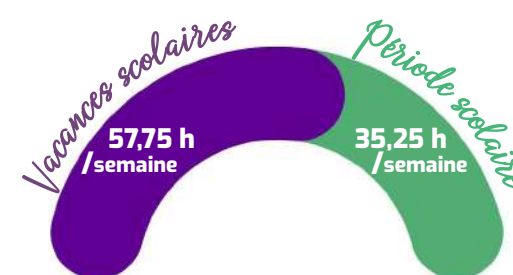


AMPLITUDE D'OUVERTURE AU SERVICE DU PUBLIC

Le cinéma La Viouze propose une amplitude d'ouverture semaine, adaptée à son public et ajusté en fonction des périodes scolaires et des vacances (ref. graphique ci-contre).

En 2024, le retour des ciné-débats réguliers le lundi a attiré une clientèle fidèle,

particulièrement intéressée par les films Art & Essai et les projections en version originale sous-titrée (VOSTFR).



LES GRANDS CHIFFRES...

15 747
ENTRÉES
EN 2024

1471 ÉLÈVES
ACCEUILLIS
dans le cadre du dispositif
École au cinéma

354 SPECTATEURS AU FESTIVAL
LES GAMINS
DE LA VIOUZE

Avec 55,8 % de spectateurs en moins qu'en 2023, le festival reste un rendez-vous clé pour le jeune public.

Le moment fort 2024



LE FESTIVAL «LES GAMINS DE LA VIOUZE»

Créé en 1999, le festival Les Gamins de La Viouze, organisé la première semaine des vacances d'hiver, propose 21 séances mêlant animation, dessins animés et œuvres Art & Essai, offrant aux enfants et à leurs familles une programmation ludique et variée. Ce rendez-vous fait du cinéma La Viouze un lieu de découverte et de partage culturel pour tous.



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU CINÉMA

En 2024, pour faire face à la hausse des coûts de l'énergie, la Communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge a réalisé des travaux de rénovation énergétique au cinéma La Viouze, aux Ancizes-Comps, visant à diminuer les consommations d'électricité et de gaz.



Lecture publique

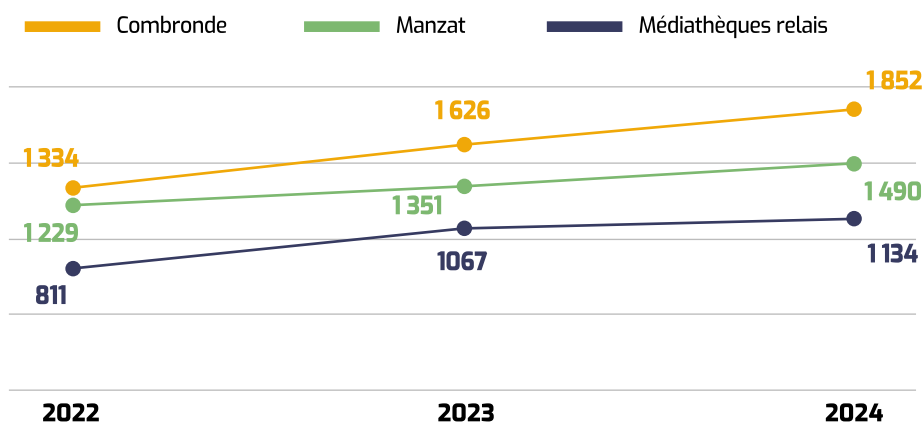
En 2024, le réseau des médiathèques de Combrailles, Sioule et Morge, soutenu par 5 agents et plus de 60 bénévoles, a poursuivi son engagement en faveur de l'accès à la culture pour tous.

Tout au long de l'année, expositions, ateliers, concerts et spectacles ont animé les médiathèques, enrichissant l'offre culturelle sur l'ensemble du territoire, au sein même des 15 sites de lecture publique. Des événements phares, comme les Nuits de la lecture, la venue d'Annie Ploquin Rignol à Manzat programmée par les écoles de musique ou le lancement du festival « Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés », ont marqué les esprits et favorisé la rencontre entre le public et la création artistique.

Parallèlement, formations, sorties et actions collectives ont renforcé la cohésion au sein du réseau, faisant des médiathèques de Combrailles, Sioule et Morge des lieux vivants de partage, de découvertes et d'échanges.

LES LECTEURS : UNE DEMANDE EN HAUSSE

Depuis 2022, le Réseau de Lecture Publique enregistre une progression régulière de ses inscriptions. Les médiathèques situées à Combronde et à Manzat ainsi que les médiathèques relais voient toutes leurs effectifs augmenter, témoignant d'un engouement croissant du public et d'une fréquentation toujours plus soutenue (augmentation globale d'environ +32,7% sur l'ensemble du réseau).



Contacts Réseau de Lecture Publique

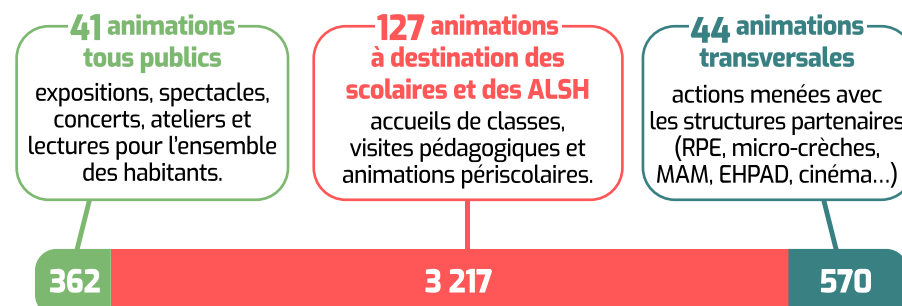
Médiathèque Combronde
04 73 33 35 76
mediatheque-combronde@comcom-csm.fr
catalogue en ligne : csm.bibli.fr

Médiathèque Manzat
04 73 86 99 28
mediatheque-manzat@comcom-csm.fr
catalogue en ligne : csm.bibli.fr

FORMER ET FÉDÉRER LES ÉQUIPES

Avant de présenter le détail des animations, il est important de rappeler que 2024 a aussi été une année consacrée au renforcement des équipes. Agents et bénévoles ont suivi plusieurs formations communes (lecture à voix haute, programmation culturelle en réseau, ateliers numériques...), véritables leviers pour améliorer la qualité des actions menées auprès du public. Ces temps d'apprentissage ont permis de développer de nouvelles compétences, d'harmoniser les pratiques et de préparer collectivement les projets à venir. Au-delà de l'aspect technique, la dimension humaine a également été mise à l'honneur : une sortie culturelle à Montluçon et une journée de partage à Saint-Rémy-de-Blot ont contribué à renforcer la cohésion et l'esprit d'équipe, essentiels au dynamisme du réseau.

DES ANIMATIONS POUR TOUS LES ÂGES



En 2024, les animations du Réseau de Lecture Publique ont mobilisé un large public, avec une participation importante des scolaires et accueils de loisirs, mais aussi des structures partenaires de la petite enfance et des animations grand public. Au total, 714 adultes et 3 435 enfants ont pris part aux rendez-vous proposés. Cette diversité d'actions témoigne de la capacité du réseau à toucher aussi bien les enfants que les adultes, en créant des temps adaptés à chaque âge et à chaque contexte.

LES GRANDS CHIFFRES...

30 514
CONSULTATIONS
DU PORTAIL
CSM.BIBLI.FR

136 NAVETTES INTERNES
pour acheminer les documents
d'une médiathèque à l'autre

527 NOUVELLES INSCRIPTIONS
enregistrées sur l'ensemble du
Réseau de Lecture Publique

Le moment fort 2024



LE FESTIVAL «OUVREZ LES LIVRES AUX BÉBÉS»

En 2024, le département du Puy-de-Dôme a inauguré le festival « Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés », consacré à la petite enfance. En octobre, 19 médiathèques du département ont proposé spectacles et animations, dont Manzat et Combronde. A cette occasion, **178 personnes ont répondu présent.**



10 ANS DE LA MÉDIATHÈQUE À COMBRONDE

Le 5 juillet 2024, la médiathèque de Combronde a fêté ses 10 ans. La soirée a débuté à 19h avec un concert du groupe clermontois Les Anges ailleurs, suivi d'une exposition retraçant la construction du bâtiment et la création du réseau, puis s'est conclue par un pot de l'amitié. L'événement a réuni 48 participants, enfants et adultes, sous la halle du marché.



Enseignement musical

La compétence «enseignement musical» est exercée par la Société Lyrique de Combronde (SLC) et l'Union Musicale en Combrailles (UMC).

Financées par Combrailles, Sioule et Morge les écoles de musique sont dirigées par un responsable commun. Leur fonctionnement, calé sur le rythme scolaire, s'inscrit dans le cadre des schémas national et départemental d'orientation pédagogique.

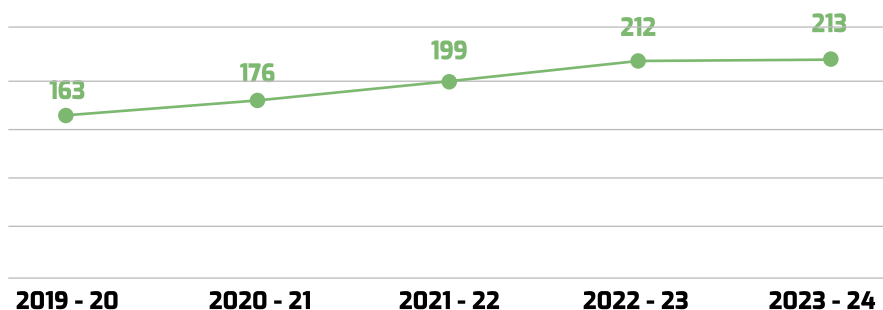
Loin de se limiter à l'apprentissage instrumental et théorique, l'enseignement proposé intègre un véritable parcours artistique et culturel : rencontres avec des artistes, spectacles et sorties, conférences et ateliers.

Fondées sur la pratique collective et l'ouverture à toutes les générations, les écoles transmettent des valeurs essentielles telles que le respect, l'engagement et le vivre-ensemble.

Acteurs incontournables de la vie culturelle locale, elles participent ainsi à la vitalité du territoire tout en contribuant à la formation de citoyens épanouis et confiants.

UNE PROGRESSION CONTINUE DES INSCRIPTIONS DEPUIS 2019

L'évolution du nombre d'inscriptions entre 2019 et 2024 reflète l'activité des deux écoles de musique, la Société Lyrique de Combronde et l'Union Musicale en Combrailles. Bien que distinctes, elles partagent une organisation commune, permettant aux familles de choisir l'une ou l'autre selon leurs contraintes. Le cumul des inscriptions offre ainsi une vision globale et représentative de la fréquentation sur le territoire.



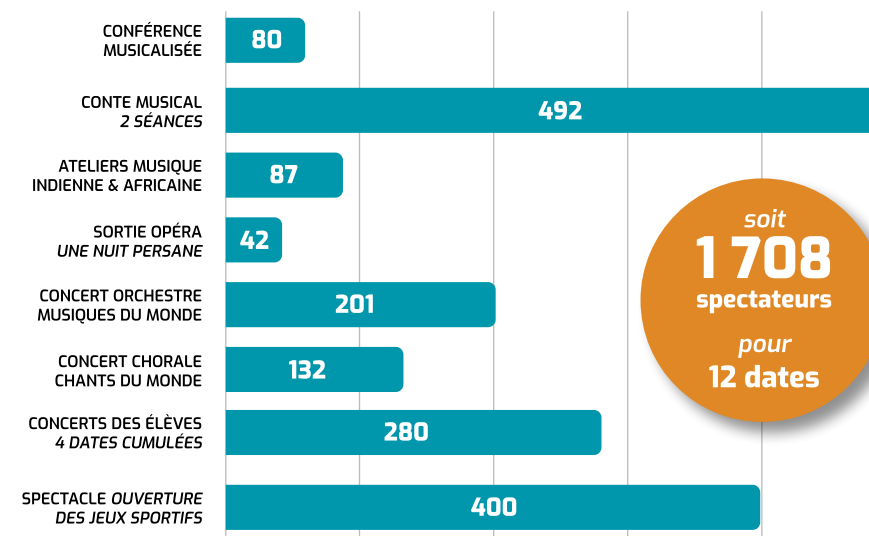
Entre 2019 et 2024, les écoles de musique enregistrent une **hausse de 30,67 % des inscriptions**, signe d'un véritable engouement.

LA DIVERSITÉ AU CŒUR DE L'ÉDUCATION MUSICALE

Au-delà des cours d'instrument et de formation musicale, les écoles de musique offrent aux élèves un véritable parcours artistique et culturel, enrichi par des concerts, spectacles, ateliers, conférences, sorties et rencontres avec des artistes.

En 2023-2024, ils ont voyagé à travers les musiques du monde : découverte des flûtes traditionnelles, initiation aux percussions africaines et indiennes, sortie à l'Opéra-théâtre, concerts en orchestre et chorale, participation à une émission de radio... Ces expériences développent à la fois compétences musicales, curiosité, ouverture et sens du collectif, faisant des écoles de musique de véritables lieux de culture et de partage. Le public, au rendez-vous, confirme la pertinence d'une démarche qui s'adresse autant aux élèves qu'aux spectateurs.

La fréquentation des spectacles en est une parfaite illustration :



LES GRANDS CHIFFRES...

213 ÉLÈVES INSCRITS

répartis sur les 2 écoles
113 à Combronde et 100 aux Ancizes
pour l'année scolaire 2023/2024

15 PROFESSEURS DONT 7 COMMUNS AUX 2 ÉCOLES

137,5 HEURES DE COURS HEBDOMADAIRES
réparties sur les 2 écoles

Les moments forts 2024



SPECTACLE - CONTE MUSICAL LE 17.02.24

SIYOTANKA, LE BÂTON QUI CHANTE

Près de 500 spectateurs ont assisté au conte musical *Le tour du monde en 80 flûtes*, écrit par Annie Ploquin. Alternant films réalisés par les élèves, musiques du monde jouées par une centaine de jeunes musiciens accompagnés des professeurs et présentation de flûtes traditionnelles rares, le spectacle a séduit le public et suscité l'intérêt des professionnels présents.



SPECTACLE DU 22.06.24

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DES JEUX SPORTIFS

En écho au label Terre de Jeux 2024, ce spectacle a été organisé autour de trois temps forts : musiques actuelles avec les élèves de l'UMC, classes d'orchestres UMC et SLC, puis un final vibrant avec l'harmonie de l'Union Musicale en Combrailles, aux côtés des clubs sportifs et de Suprem Legacy.

Une soirée festive et fédératrice entre musique et sport, qui a réuni près de 400 spectateurs.



DE LA FORMATION MUSICALE À LA PRATIQUE INSTRUMENTALE

Le mot « solfège » peut impressionner, mais la Formation Musicale dépasse largement la lecture des notes et des rythmes : elle ouvre les élèves à la culture musicale (styles, compositeurs, histoire de la musique) et développe leur oreille (reconnaissance des timbres, reproduction de mélodies, dictées musicales).

Chaque élève suit également des cours individuels d'instrument. Aux écoles de musique des Ancizes et de Combronde, les enfants dès le CP découvrent différents instruments avec les professeurs, de septembre à février, avant de faire leur choix et de commencer les cours en mars. Pour les plus jeunes (moins de 6 ans), des cours d'éveil musical sont proposés.

L'apprentissage se poursuit en collectif : les élèves participent à des ensembles musicaux – petits orchestres, chorale, orchestre, ensembles de cuivres – pour des projets ponctuels ou des activités établies, favorisant partage, écoute et cohésion.

NOUVEAUTÉS NUMÉRIQUES 2023-2024 DANS LES ÉCOLES DE MUSIQUE DU TERRITOIRE

Pour rendre les cours de Formation Musicale plus ludiques et accompagner efficacement les parents, les écoles de musique ont intégré de nouveaux outils numériques.

Cours en ligne et applications smartphone

Ces outils répondent à une question fréquente des parents : *comment puis-je aider mon enfant à pratiquer à la maison si je ne connais pas la musique ?*

Les cours en ligne et les applications offrent un véritable professeur à domicile : les exercices corrigent automatiquement les erreurs, et le passage de niveaux ainsi que l'acquisition de points renforcent la motivation des élèves.

Tutoriels vidéo et logiciels collaboratifs

Les élèves peuvent revoir à tout moment les explications données en classe grâce à de courtes vidéos réalisées par leurs professeurs.

Ces outils favorisent également la collaboration entre enseignants et élèves, en particulier lorsque les cours de formation musicale, d'instrument et d'orchestre sont répartis sur différents jours et lieux.

La préparation des spectacles annuels, le suivi pédagogique et l'interaction avec les élèves s'en trouvent ainsi considérablement améliorés.



Contact

Écoles de musique
06 33 12 58 28
ecoles-musique@comcom-csm.fr





Microcrèche Le Jardin des Coccinelles

Située à Davayat, la microcrèche intercommunale accueille 10 enfants de 10 semaines à 4 ans, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Elle offre un environnement sécurisé, chaleureux et stimulant, favorisant l'éveil, la curiosité et le développement global de chaque enfant.

L'équipe, composée de 5 professionnelles qualifiées, assure un accompagnement individualisé adapté aux besoins et au rythme de chacun. La crèche bénéficie également de l'intervention de spécialistes qui enrichissent le quotidien des enfants et soutiennent les pratiques professionnelles.

La pédagogie, centrée sur la motricité libre et l'autonomie, permet aux enfants de grandir à leur rythme, de découvrir le monde en confiance et de s'épanouir pleinement, tout en favorisant leur développement émotionnel et social.

L'ÉQUIPE ET LES ACTIVITÉS

Les chiffres ci-dessous donnent un aperçu de l'activité de la microcrèche en 2024. Ils présentent l'accueil quotidien des enfants, la composition de l'équipe, l'apport des intervenants extérieurs, la répartition des activités pédagogiques et les sorties mutualisées avec les autres structures. Ces données reflètent l'engagement de l'équipe à offrir un environnement sécurisé, stimulant et bienveillant, favorisant le développement et l'épanouissement de chaque enfant.



**5 professionnelles
petite-enfance**

TOUTES DIPLÔMÉES
EJE, AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE
OU CAP PETITE-ENFANCE



**3 intervenants
extérieurs**

1 MUSICIENNE, 1 MÉDIATHÉCAIRE
ET 1 PSYCHOLOGUE (DANS LE
CADRE D'ANALYSES DE LA PRATIQUE
PROFESSIONNELLE)

En 2024, la moitié des activités ont été consacrées à la motricité libre, à l'éveil sensoriel et à la créativité. Un choix pédagogique qui encourage l'autonomie et accompagne chaque enfant dans son développement.



Contact

Microcrèche
Le Jardin des Coccinelles
04 73 33 99 37
microcreche@comcom-csm.fr

SNOEZELLEN DE LA CONCEPTIONÀ LA MISE EN ŒUVRE

L'année 2024 a marqué une étape clé dans le déploiement du projet Snoezelen, dont la mise en œuvre est prévue lors de deux journées pédagogiques à l'automne 2025. Ce projet innovant offre aux enfants un véritable espace de détente et de stimulation sensorielle, favorisant une découverte progressive, qualitative et adaptée à leurs besoins.

L'approche Snoezelen participe pleinement au développement psychomoteur des enfants, tout en leur permettant d'explorer le monde en étant attentifs à leurs émotions et à leur identité — une étape essentielle pour apprendre ensuite à être à l'écoute des autres.

Parallèlement, elle constitue un outil précieux pour les professionnels, qui peuvent observer l'enfant sous un nouvel angle, enrichir leur pratique et ajuster leurs interventions de manière plus fine et réfléchie.



LES GRANDS CHIFFRES...

23 ENFANTS
ACCUEILLIS
AU TOTAL

au sein de la microcrèche,
tout au long de l'année 2024



8 NOUVEAUX
ENFANTS

ont fait leur entrée à crèche,
entre septembre et décembre 2024

2 RÉUNIONS
INTERSTRUCTURES

ont eu lieu, pour réfléchir conjointement
aux thématiques pédagogiques
et mutualiser les sorties éducatives.

Le moment fort 2024



À LA RENCONTRE DES POMPIERS !

En juin, la visite de la caserne des pompiers de Combronde, organisée avec les autres structures du territoire, a offert un moment de découverte et de partage, apprécié par les enfants comme par les professionnelles.



LE TRADITIONNEL SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE

Jeudi 5 décembre, les quatre crèches du territoire ont partagé le spectacle Méli-Mélo de la compagnie Chamboule Tout Théâtre, mêlant musique, ombres et lumières autour du vivre-ensemble.



Relais Petite Enfance

Bulle des p'tits Combrailloux

Le Relais Petite Enfance (RPE), avec ses antennes de Manzat et Combronde, accompagne les parents employeurs et les assistantes maternelles sur les 29 communes du territoire.

Chaque matin, des ateliers d'éveil itinérants favorisent la socialisation des enfants, rompent l'isolement des professionnelles et soutiennent leur professionnalisation.

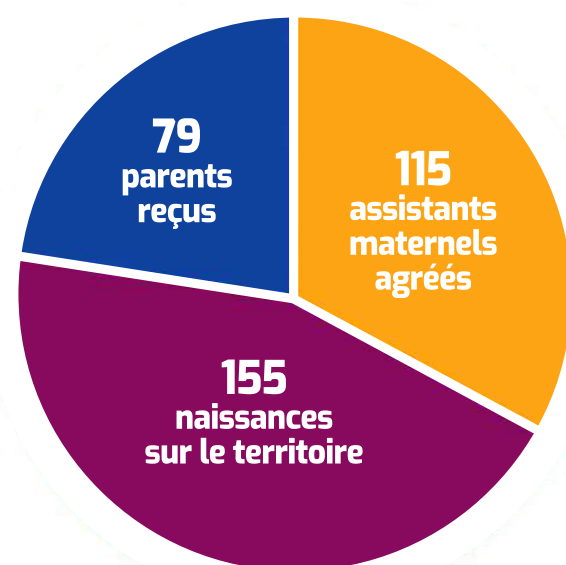
Le RPE informe les familles sur les modes d'accueil disponibles et les accompagne dans leur rôle d'employeur.

Grâce à un travail en réseau départemental avec la PMI, la CAF et les autres relais, il dispose d'une vision actualisée des besoins et de l'offre d'accueil sur le territoire, garantissant un accompagnement adapté et de qualité.

L'OFFRE ET LA DEMANDE D'ACCUEIL SUR LE TERRITOIRE

Le graphique ci-dessous présente trois indicateurs clés de l'activité du Relais Petite Enfance en 2024 : le nombre d'assistantes maternelles agréées sur le territoire, le nombre de naissances et le nombre de parents reçus en rendez-vous d'information.

Ces données permettent d'apprécier l'offre d'accueil disponible, les besoins des familles et l'accompagnement proposé par le RPE pour faciliter l'accès aux modes d'accueil adaptés.



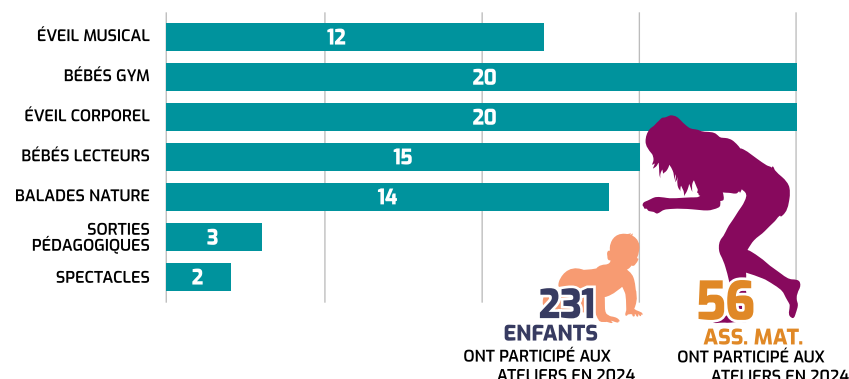
Contact

Relais Petite Enfance
04 73 86 52 07 - 04 73 97 36 67
relais.pe@comcom-csm.fr



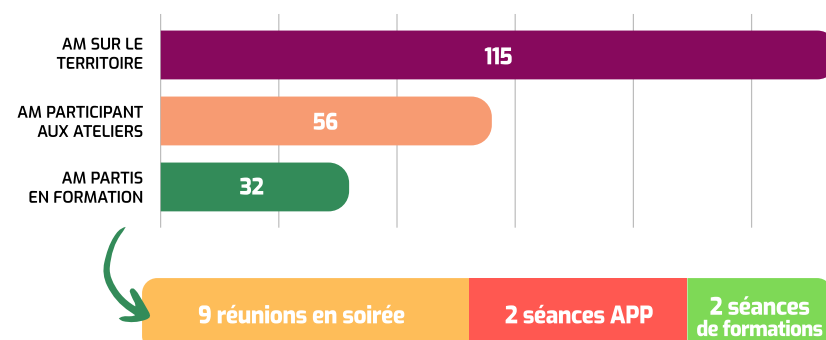
SOCIALISATION ET OUVERTURE CULTURELLE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

En 2024, le Relais Petite Enfance a proposé un programme d'animations variées favorisant l'éveil, la socialisation et la découverte culturelle des jeunes enfants. Les ateliers d'éveil, l'éveil musical, la bébé gym et l'éveil corporel ont contribué au développement moteur et sensoriel des enfants, tandis que les lectures, balades nature, sorties pédagogiques et spectacles ont enrichi leur ouverture au territoire et à la culture.



FORMATION ET PROFESSIONNALISATION DES ASSISTANTS MATERNELS

En 2024, le RPE a renforcé l'accompagnement des assistantes maternelles à travers des ateliers d'éveil, des formations spécialisées et des réunions thématiques sur la santé, les émotions et le développement de l'enfant. Trente-deux professionnelles ont ainsi renouvelé leurs pratiques, rompu l'isolement et contribué à un accueil de qualité pour les enfants du territoire.



LES GRANDS CHIFFRES...

79 FAMILLES REÇUES
en rendez-vous au cours de l'année 2024

231 ENFANTS ACCUEILLIS EN ATELIERS D'ÉVEIL

361 ATELIERS ITINÉRANTS
organisés sur l'ensemble du territoire par les animatrices du Relais Petite Enfance

Le moment fort 2024



UN CARNAVAL HAUT EN COULEURS

En février, un temps de rencontre a réuni les élèves de petite section et les futurs écoliers actuellement accueillis chez une assistante maternelle. L'institutrice, son ATSEM, les parents, l'animatrice et les assistantes maternelles étaient présents pour partager un moment convivial autour d'activités sur le thème du carnaval, organisé dans la salle des fêtes de Beauregard-Vendon.



VISITE DU MUSÉE MANDET À RIOM

La médiatrice du musée, les animatrices du Relais Petite Enfance, les assistantes maternelles et les enfants ont découvert les œuvres d'un peintre au musée Mandet à Riom, avant de partager un conte ludique autour de l'histoire de la chenille qui dévore les couleurs, favorisant l'éveil artistique des plus jeunes.

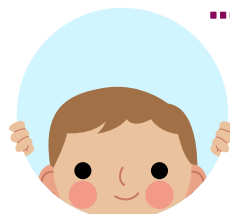
Accueils de Loisirs

Le service Enfance-Jeunesse regroupe l'ensemble des dispositifs proposés aux familles du territoire : les accueils périscolaires matin et soir, les mercredis, les vacances scolaires avec stages et séjours, les Temps d'Activités Périscolaires, mais aussi les anniversaires du samedi, les locaux ados et des sorties le week-end.

Ce service s'appuie sur environ 60 agents toute l'année (et jusqu'à 120 en période estivale). Il accompagne également les jeunes du territoire dans le passage du BAFA.

PANORAMA DU SERVICE ENFANCE - JEUNESSE

...de 3 à 16 ans



Le service accueille les enfants âgés de 3 à 16 ans, à travers un ensemble de dispositifs adaptés à chaque tranche d'âge, allant du périscolaire aux activités extrascolaires, en passant par les temps d'animation et d'accompagnement spécifiques.

Périscolaire matin & soir sur 9 communes

Le service périscolaire matin et soir est proposé sur 9 communes du territoire, offrant un accueil de proximité aux familles.



Jusqu'à 120 agents pendant l'été !

Le service fonctionne avec environ 60 agents mobilisés en moyenne sur l'année, effectif pouvant atteindre jusqu'à 120 agents en période estivale.



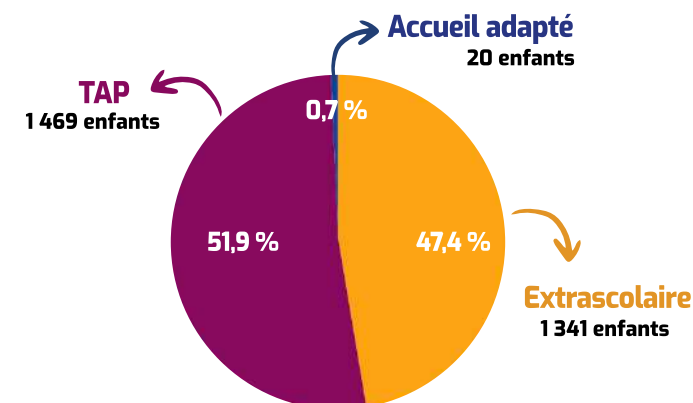
Contact

Service Enfance-Jeunesse
04 73 86 91 77
alsh-inscriptions@comcom-csm.fr

ACCUEIL DES ENFANTS FOCUS PAR ACTIVITÉS

En 2024, les accueils de loisirs ont proposé une offre diversifiée, permettant à de nombreux enfants de participer à des activités adaptées à leur âge et à leurs besoins. Les temps périscolaires, les mercredis, les vacances scolaires ainsi que les stages et séjours thématiques ont constitué autant d'occasions d'apprendre, de se divertir et de partager des expériences collectives.

La répartition du nombre d'enfants accueillis par type d'activités illustre la complémentarité de ces dispositifs et leur rôle essentiel dans le quotidien des familles du territoire.



ACCOMPAGNER, SÉCURISER, FORMER

Les équipes d'animation ont bénéficié de plusieurs actions de sensibilisation et de formation afin d'assurer un accueil de qualité.

Des infirmières des EHPADs du CIAS ont apporté leur expertise sur les protocoles d'accueil individualisé (PAI) et la gestion des situations d'urgence (diabète, épilepsie, asthme, allergies). Tous les agents ont été formés au PSC1.

Une gendarme de la Maison de la Protection des Familles est également intervenue pour outiller les animateurs face à des situations sensibles et pour les aider à recueillir la parole des enfants.

Ces temps d'échange et de montée en compétences renforcent la sécurité, la qualité éducative et l'accompagnement personnalisé des enfants accueillis.

Le moment fort 2024



STAGE ARTISTIQUE À LA PASSERELLE

Au cours de la première semaine des vacances d'été, 16 adolescents ont participé à un projet d'envergure : l'embellissement du mur de la centrale électrique de la Passerelle, accompagnés de deux artistes graffeurs auvergnats, Guillaume Dervaux et Michaël Martin. En partenariat avec Enedis, ce stage a mêlé découverte artistique et sensibilisation aux enjeux de l'électricité.



TERRE DE JEUX 2024 : SPORT ET ÉVÈNEMENTS

Le 26 juillet, jour de l'ouverture officielle des Jeux Olympiques de Paris, les enfants des accueils de loisirs se sont retrouvés pour une journée sportive à la Passerelle.

Parallèlement, 66 jeunes du territoire ont pu assister à des épreuves olympiques et paralympiques en région parisienne : rugby à 7, natation paralympique, aviron, football, ...

LES GRANDS CHIFFRES...

142 922
HEURES
D'EXTRASCOLAIRE
Pour 1 341 enfants différents

97 997
HEURES DE TAP
pour 1 469 enfants différents

20 ENFANTS
ACCUEILLIS
dans une démarche d'accueil adapté



Restauration Collective

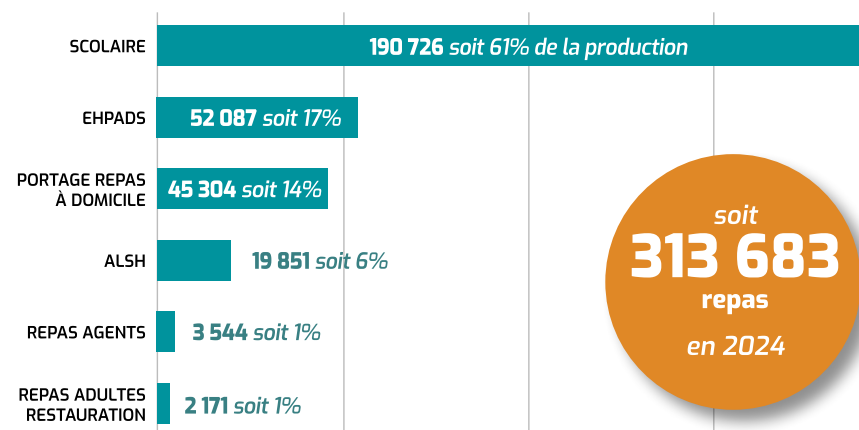
Le service Restauration collective de Combrailles, Sioule et Morge assure chaque jour la production et la distribution de repas pour un large public : 23 écoles, 3 EHPAD et le portage à domicile via le CIAS.

En 2024, plus de 313 000 repas ont été préparés, avec un coût de revient brut de 9,35 € pour les repas scolaires.

Au-delà de la production quotidienne, le service a mené des projets structurants, comme la sectorisation des cuisines selon les publics pour mieux répondre aux besoins spécifiques, l'adaptation des locaux, ainsi que des initiatives favorisant le partage et la transmission des savoir-faire, notamment à travers des ateliers culinaires intergénérationnels.

ACTIVITÉ DE PRODUCTION PAR TYPE DE PUBLIC

En 2024, le service a produit plusieurs centaines de milliers de repas pour l'ensemble des publics desservis : écoles, EHPADs, portage à domicile, accueils de loisirs et repas internes. Le graphique ci-dessous illustre la répartition de ces repas selon chaque type de bénéficiaire, mettant en lumière l'ampleur et la diversité de l'activité du service.



STRATÉGIE D'APPROVISIONNEMENT DURABLE ET VALORISATION DES FILIÈRES LOCALES

Le service Restauration collective poursuit le développement de l'approvisionnement en produits locaux et biologiques.

L'objectif fixé est d'**atteindre d'ici 2026 un taux de 70 % de produits locaux et bio**, avec une priorité sur les produits français certifiés (« bio intelligent »).

Le recours aux producteurs locaux s'inscrit dans cette démarche, tout en tenant compte de leurs volumes de production limités, ce qui nécessite un travail de planification et de coordination avec les fournisseurs pour garantir des approvisionnements fiables et adaptés aux différents publics : restaurants scolaires, EHPADs et portage à domicile.

Cette démarche s'inscrit également dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT) des Combrailles, visant à structurer les filières locales et valoriser les producteurs du territoire.

PRÉVENTION DU GASPILLAGE ET VALORISATION DES RESSOURCES

Au cours de l'année 2024, le service Restauration collective a mis en œuvre plusieurs actions visant à réduire le gaspillage alimentaire et à promouvoir une alimentation de qualité. Parmi les mesures déployées :

- la pesée des aliments pour adapter les portions,
- l'installation de composteurs sur plusieurs communes (types pédagogique, mutualisé et restauration),
- des activités d'éducation alimentaire, incluant menus thématiques et découverte de nouveaux aliments,
- la valorisation du patrimoine alimentaire local.

Ces initiatives s'accompagnent de formations pour les agents et d'interventions des trois syndicats de la Communauté de communes auprès des accueils de loisirs, afin de sensibiliser les enfants aux bonnes pratiques. Elles s'inscrivent dans le respect de la réglementation et des objectifs du Projet Alimentaire Territorial (PAT) et de la loi EGAlim.

Les moments forts 2024



RÉPARTITION DE LA PRODUCTION PAR PUBLIC

Début mai, les cuisines ont été restructurées afin de sectoriser la production selon les publics : EHPADs, scolaires et portage à domicile. Cette organisation permet de proposer des menus mieux adaptés aux besoins et envies des usagers, tout en maîtrisant les quantités selon les demandes, notamment en période d'épidémie. Les repas sont élaborés en collaboration avec les cuisiniers volontaires, les responsables de la restauration et l'infirmière nutritionniste. Les locaux ont également été adaptés pour optimiser la production et le service.



ATELIERS CULINAIRES INTERGÉNÉRATIONNELS

À l'occasion de la Semaine Bleue, deux agents du service restauration ont animé un atelier cuisine à Montcel, réunissant résidents, seniors et enfants des accueils de loisirs. Ces moments permettent aux agents de partager leurs savoir-faire avec un public nouveau et favorisent le lien entre générations et entre services.

LES GRANDS CHIFFRES...

3,75 €
LE REPAS

c'est le prix facturé pour un repas aux scolaires, contre 9,35€ de revient à la com' com' (production, transport et service)

26
ÉTABLISSEMENTS
SERVIS

dont 23 écoles et 3 EHPAD... sans parler du portage de repas à domicile !

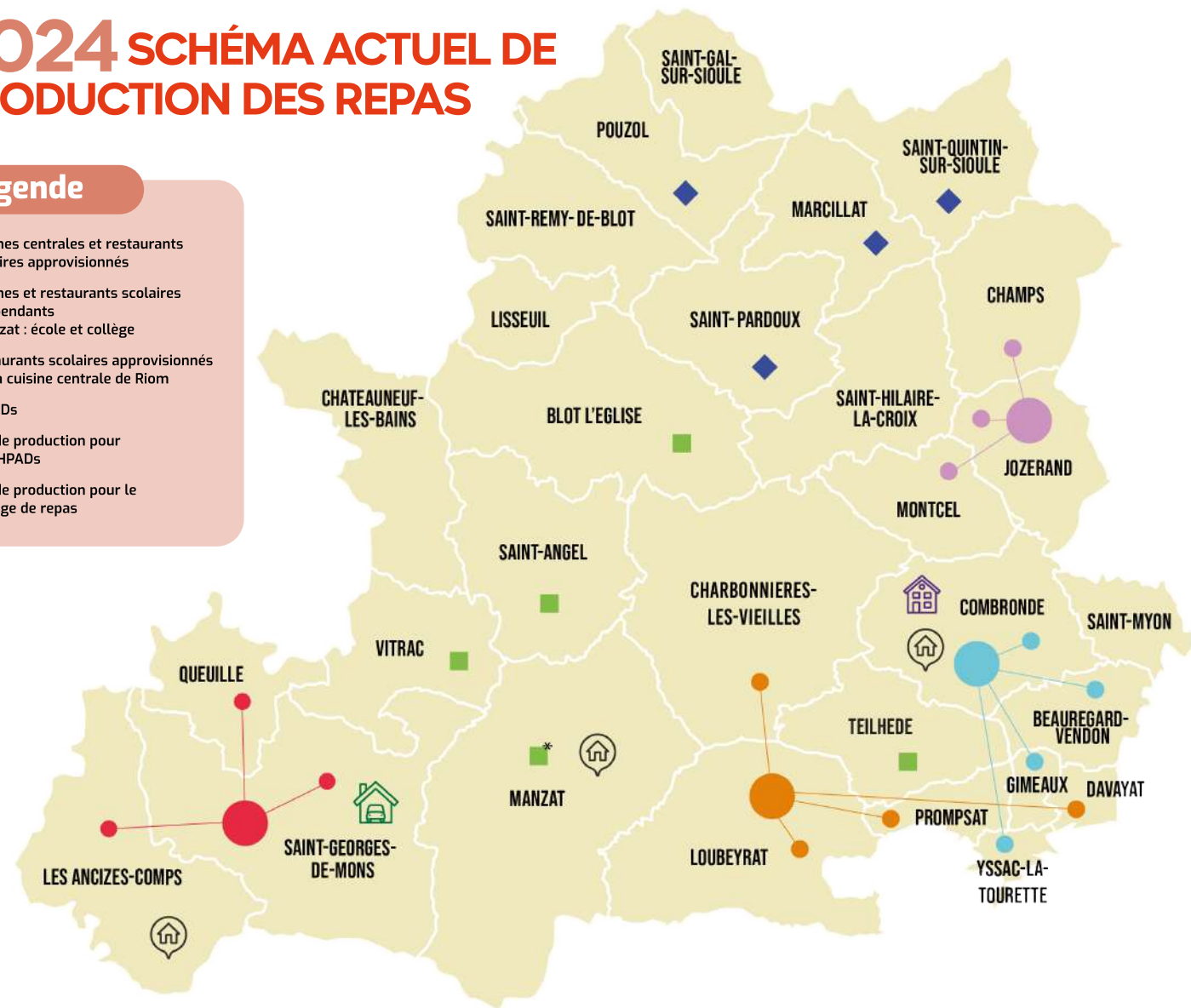
313 683
REPAS
PRODUITS

sur l'année 2024

2024 SCHÉMA ACTUEL DE PRODUCTION DES REPAS

Légende

- Cuisines centrales et restaurants scolaires approvisionnés
- Cuisines et restaurants scolaires indépendants
*Manzat : école et collège
- Restaurants scolaires approvisionnés par la cuisine centrale de Riom
- EHPADs
- Site de production pour les EHPADs
- Site de production pour le portage de repas



RENFORCEMENT DE LA PRODUCTION AVEC LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE CUISINE CENTRALE



Contact

Restauration collective
04 73 97 98 12
restauration@comcom-csm.fr

Dans le cadre de la mutualisation des moyens et de l'harmonisation de la qualité des repas sur le territoire, le service poursuit la remise à niveau du schéma territorial de restauration collective.

Afin de mieux répondre aux besoins spécifiques de chaque public, certaines unités de production sont spécialisées. Dans ce cadre, le projet de construction d'une nouvelle cuisine centrale à Blot-L'Église a été adopté.

Les travaux, programmés dès 2025, devraient s'achever en 2026. Ce nouvel équipement, permettra de produire et de livrer les repas pour les restaurants scolaires des communes voisines, tout en venant compléter les autres unités de production existantes.

Le coût total des travaux est estimé à 981 895 € HT, dont 725 578 € HT pour la construction de la cuisine centrale et 131 850 € HT pour l'adaptation de la salle de restauration existante. Le projet bénéficie du soutien financier de l'État (DETR : 200 000 €) et du Département (CTDD : 524 812 €).



Aide et accompagnement à Domicile

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) a pour mission de favoriser le maintien à domicile dans les meilleures conditions possibles. Il propose un accompagnement personnalisé, en lien avec les professionnels de santé et du secteur social, afin de répondre aux besoins variés des bénéficiaires.

Son action repose sur une équipe qualifiée et régulièrement formée, intervenant 7 jours sur 7, de 7h à 20h, y compris les jours fériés. Le service s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans, aux personnes en situation de handicap, à celles en difficulté momentanée (sortie d'hospitalisation, rééducation...), ainsi qu'aux familles nécessitant un appui ponctuel dans leur quotidien.

Contact

CIAS - Service Aide et Accompagnement à Domicile
04 73 97 19 67
sad@comcom-csm.fr

LES PRESTATIONS DU SERVICE

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile propose un ensemble de prestations adaptées aux besoins des bénéficiaires. Elles couvrent trois grands types d'accompagnement :

Activités courantes de la vie quotidienne

entretien du logement,
aide aux courses,
préparation des repas...

Actes essentiels de la vie quotidienne

aide au lever et au coucher,
aide à la toilette,
aide à l'habillage,
prise des repas...

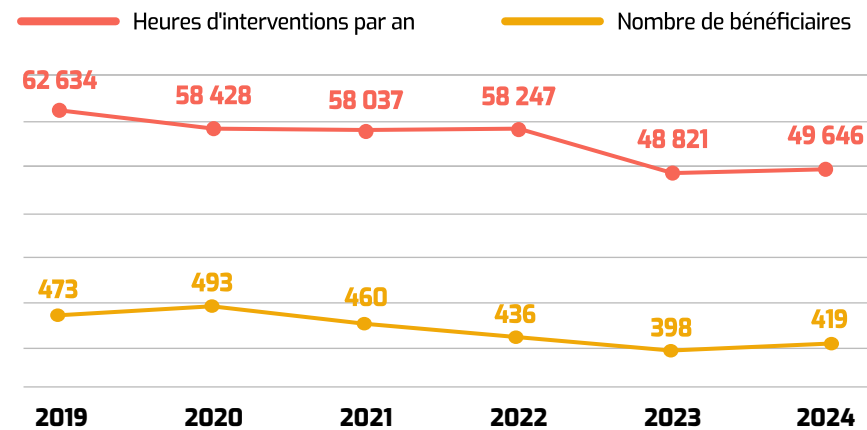
Activités sociales et relationnelles

maintien du lien social,
accompagnement aux activités,
soutien aux aidants...

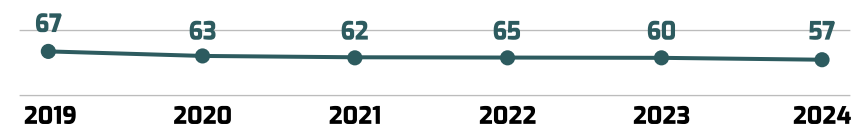
ÉVOLUTION DU SERVICE

L'activité du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile reste soutenue, malgré une diminution progressive, depuis 2020, des heures, des bénéficiaires et des agents mobilisés. Cette baisse s'explique notamment par des décès, des entrées en établissement ou la limite parfois atteinte du maintien à domicile. Le service continue toutefois d'assurer un accompagnement individualisé et adapté, confirmant en 2024 son rôle central dans le soutien aux habitants.

Les heures d'interventions à domicile / an et les bénéficiaires



Nombre d'agents intervenants à domicile



Le moment fort 2024



LA SEMAINE BLEUE : ÉCHANGES ET ANIMATIONS

À l'occasion de la Semaine Bleue, temps national dédié aux séniors, le CIAS a proposé 18 activités gratuites et variées sur l'ensemble du territoire. L'édition 2024 avait pour thème « Bouger ensemble... pour entretenir la flamme ! » et a mobilisé plusieurs services de la collectivité (jeunesse, sport, culture, restauration, EHPAD) ainsi que des partenaires extérieurs.

Au total, 93 séniors et 60 enfants ont participé aux animations, dont certaines à caractère intergénérationnel, favorisant ainsi les échanges et le lien social.

DES OUTILS POUR PROTÉGER AGENTS ET BÉNÉFICIAIRES



Le CIAS poursuit son engagement dans le projet PRAPS 25, en partenariat avec la CARSAT et le Conseil départemental, financé par la CNSA. Objectif : prévenir les risques professionnels, améliorer les conditions de travail et sécuriser l'accompagnement à domicile.

En 2024, 10 intervenants et 2 responsables de secteur ont été formés. Avec l'appui d'un ergothérapeute, un travail de co-

construction a permis de développer 4 kits d'aide technique (aide à la personne, entretien). Déployés prochainement, ils seront utilisés par l'ensemble des intervenants, formés à la Maison des Bonnes Pratiques.

Ces outils visent à favoriser le maintien à domicile des bénéficiaires tout en offrant aux agents des solutions adaptées aux situations complexes.

LES GRANDS CHIFFRES...

419
BÉNÉFICIAIRES

57
INTERVENANTS
À DOMICILE

49 646
HEURES
D'INTERVENTION



Portage de repas à Domicile

Le service de portage de repas complète l'offre de maintien à domicile en assurant la livraison de repas équilibrés et conformes aux recommandations nutritionnelles. Il s'adresse aux personnes âgées, en situation de handicap, en perte d'autonomie, ainsi qu'aux personnes ayant des besoins ponctuels, par exemple à la suite d'une hospitalisation.

Les repas sont préparés par le service de restauration collective de la Communauté de communes, avec une attention particulière portée aux attentes des seniors. La livraison s'effectue en liaison froide, dans un délai maximal de quatre jours, raccourci en cas d'urgence.

Ce service contribue également au maintien du lien social, chaque passage constituant un moment de contact avec les bénéficiaires.

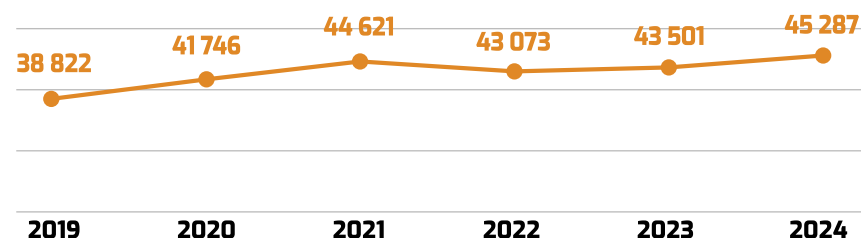
Contact

CIAS - Service Portage de repas à Domicile
04 73 97 19 67
portage-repas@comcom-csm.fr

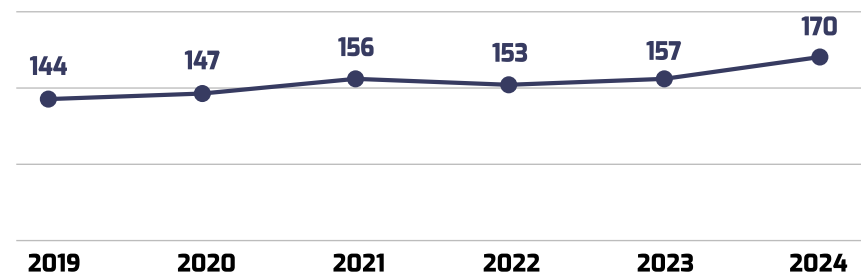
UNE ACTIVITÉ EN PROGRESSION

Le service de portage de repas enregistre une progression continue depuis 2019, tant en nombre de repas livrés qu'en nombre de bénéficiaires. Cette évolution illustre l'ancrage du dispositif dans le quotidien des habitants et son rôle croissant dans l'accompagnement du maintien à domicile.

Nombre de repas livrés / an

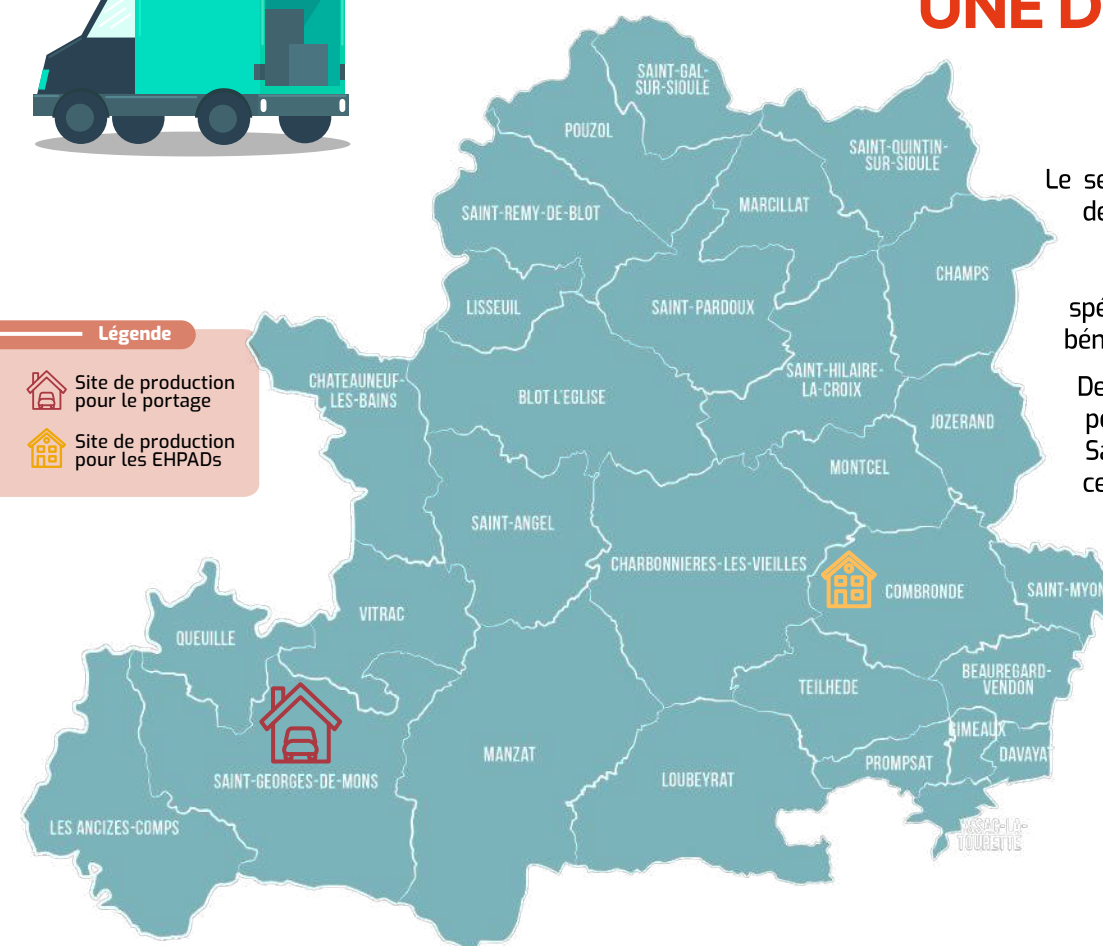


Nombre de bénéficiaires / an



Légende

- Site de production pour le portage
- Site de production pour les EHPADs



ÉVOLUTION DU SERVICE, UNE DISTRIBUTION REPENSÉE

Le service de Restauration collective de Combrailles, Sioule et Morge a réorganisé sa production pour mieux répondre aux besoins spécifiques des EHPADs et des bénéficiaires du portage de repas.

Depuis le 13 mai 2024, les repas pour le portage sont préparés à Saint-Georges-de-Mons, tandis que ceux des EHPADs sont élaborés sur place à Combronde. Une navette assure le transport et la redistribution des repas vers les différents sites.

DÉPLOIEMENT DU LOGICIEL MÉTIER ADONIS

En 2024, le service de portage de repas a déployé le logiciel métier Adonis, marquant une étape importante dans l'organisation et la gestion du service. Cet outil a été choisi afin de répondre à plusieurs besoins identifiés : optimiser le temps consacré à la saisie des menus, fiabiliser les informations transmises, limiter les erreurs possibles et assurer un suivi plus précis des bénéficiaires.

L'utilisation d'Adonis permet également de centraliser les données et d'améliorer la traçabilité, facilitant ainsi la coordination entre les agents et le suivi administratif. Grâce à une interface adaptée aux spécificités du portage de repas, le logiciel offre un meilleur pilotage de l'activité et permet d'anticiper plus facilement les besoins des usagers. Cette évolution contribue à renforcer



l'efficacité du service tout en maintenant la qualité de l'accompagnement proposé aux bénéficiaires. Elle s'inscrit dans une démarche globale d'amélioration continue et de modernisation des outils mis à disposition des équipes.

LES GRANDS CHIFFRES...

170
BÉNÉFICIAIRES

4
AGENTS PORTEURS
DE REPAS
À DOMICILE

45 287
REPAS
LIVRÉS EN 2024



Actions de Prévention

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale a organisé une trentaine d'actions de prévention à destination des seniors, des agents et du grand public. Objectif : soutenir l'autonomie, prévenir les risques liés à l'âge, favoriser le maintien à domicile et renforcer le lien social. Ces actions, construites avec les services communautaires et des partenaires spécialisés, ont pris la forme d'ateliers, conférences, repas partagés ou sorties, déployés dans plus d'une dizaine de communes.

DES MOMENTS POUR TOUS PUBLICS

7 ATELIERS / 30 - SOIT 23.3% DE LA PROGRAMMATION

VISITES ET RENCONTRES

Bus des Montagnes :
Sommet de l'élevage,
Marché de Noël

CONFÉRENCES

Se prémunir contre les fraudes,
les cambriolages et les arnaques,
Se protéger contre l'usurpation
d'identité



DES RENDEZ-VOUS OUVERTS AUX PROFESSIONNELS

3 ATELIERS / 30 - SOIT 10% DE LA PROGRAMMATION

INITIATIONS ET DÉCOUVERTES

Tai-chi

CONFÉRENCES

Connaître les Dangers d'internet
Prendre conscience des différentes
formes de maltraitance

DES ANIMATIONS ET ATELIERS À DESTINATION DES "SÉNIORS"

20 ATELIERS / 30
SOIT 66.7% DE LA PROGRAMMATION

ATELIERS ET JEUX

Activités physiques et sports adaptés,
Prévenir les « risques de chutes »,
Mémoire « PEPS »,
Activités culinaires et de nutrition,
Jardin partagé, Blind test...



INITIATIONS ET DÉCOUVERTES

Tai-chi, Gym douce, Aquabike...

VISITES ET RENCONTRES

Ferme pédagogique, Sommet de l'élevage,
Marché de Noël, Repas partagés et
intergénérationnels...

CONFÉRENCES

Mobilité et sécurité routière,
Du jardin à l'assiette,
Les clés pour rester en forme...



Banque alimentaire

En partenariat avec la Banque Alimentaire Auvergne de Clermont-Ferrand, le CIAS de Combrailles, Sioule et Morge assure une aide ponctuelle aux personnes du territoire en difficulté financière, orientées par les travailleurs sociaux.

Cette aide se traduit par la distribution de colis d'urgence composés de produits secs et d'hygiène, auxquels les CCAS peuvent apporter un complément. Le dispositif repose sur une organisation conjointe entre les élus, les bénévoles et les partenaires locaux, notamment lors de la collecte nationale annuelle.

En 2024, le service a poursuivi ses missions d'accompagnement réflexion sur l'amélioration de la collecte et du stockage des denrées.

OPTIMISATION LOGISTIQUE DES DENRÉES

Un travail de réorganisation de la collecte a été engagé afin d'en améliorer l'efficacité et la coordination.

Une réunion de préparation a réuni l'ensemble des participants (élus, bénévoles et partenaires) pour optimiser le déroulement de l'opération. Parallèlement, des aménagements ont été réalisés dans les locaux du Château des Capponi afin de renforcer les conditions de stockage et la gestion des denrées.



La collecte de 2024

La collecte nationale de la Banque Alimentaire s'est tenue **les 22 et 23 novembre 2024 sur trois sites du territoire** : Intermarché à Combronde, Netto aux Ancizes-Comps et Vival à Manzat.

Cet événement a mobilisé élus, bénévoles et habitants, rejoints cette année par les élèves des écoles, renforçant ainsi la dimension solidaire et intergénérationnelle de l'opération.

Grâce à cet engagement collectif, **2 080 kg de denrées alimentaires et de produits d'hygiène ont été récoltés**, puis stockés dans les locaux du Château des Capponi à Combronde et de la mairie de Manzat avant leur redistribution.

Cette action constitue un temps fort de l'année, rappelant l'importance du partenariat entre institutions et citoyens dans la lutte contre la précarité.

LES GRANDS CHIFFRES...

13 PARTENAIRES DIFFÉRENTS
8 partenaires externes
(associations, caisse de retraite, ...)
et 5 services intercommunaux

30 ATELIERS
PROPOSÉS EN 2024

12 COMMUNES IMPLIQUÉES

LES GRANDS CHIFFRES...

60 COLIS DÉLIVRÉS

2 080 KG
DE DENRÉES COLLECTÉES
EN 2024

40 FAMILLES AIDÉES
SUR LE TERRITOIRE

Épicerie solidaire

NOUVEAUTÉ 2024

Lancé en juillet, ce dispositif complète l'action de la Banque Alimentaire en apportant une réponse de proximité, souple et adaptée aux réalités du territoire. Il permet également un suivi renforcé des situations grâce à l'accompagnement assuré par les travailleurs sociaux d'Emmaüs.

Ce partenariat illustre la volonté commune d'améliorer l'accès à une aide alimentaire structurée et d'apporter un soutien concret aux familles concernées.

PROCESSUS D'ORIENTATION DES BÉNÉFICIAIRES

L'épicerie solidaire itinérante, accessible sur orientation des travailleurs sociaux, propose une offre alimentaire à prix symbolique (2 € pour une personne seule, 4 à 9 € pour une famille).

Un camion assure la distribution tous les quinze jours sur cinq communes du territoire, avec possibilité de livraison à domicile pour les personnes à mobilité réduite.

Le dispositif allie proximité, équité et respect de la dignité des bénéficiaires.

L'ADMINISTRÉ FAIT
UNE DEMANDE AUPRÈS...

- de la mairie ou des élus
- du CIAS
- d'une maison des Solidarités,
même extérieure au territoire
qui réoriente le bénéficiaire...

OU

de la Maison des Solidarités des
Ancizes-Comps (travailleurs sociaux)

Épicerie Solidaire Itinérante
Partenariat CIAS / Emmaüs

Le moments fort 2024



RÉPARTITION DE LA PRODUCTION PAR PUBLIC

Le 14 novembre, le Président de Combrailles, Sioule et Morge, Sébastien Guillot, le Vice-Président en charge du social, de la solidarité et de la santé, Didier Manuby, et Christine Bertin, représentant la commune de Combronde, accompagnés des agents du CIAS, ont rencontré Michel Macheboeuf, Président d'Emmaüs Bussières-et-Pruns, ainsi que Fatima Parret, Directrice, et plusieurs bénévoles de l'association.

La rencontre a permis d'échanger sur le fonctionnement de l'épicerie solidaire.

LES GRANDS CHIFFRES 2024...

174

COLIS DÉLIVRÉS
DE JUILLET À DÉCEMBRE

29

FAMILLES
AIDÉES SUR
LE TERRITOIRE





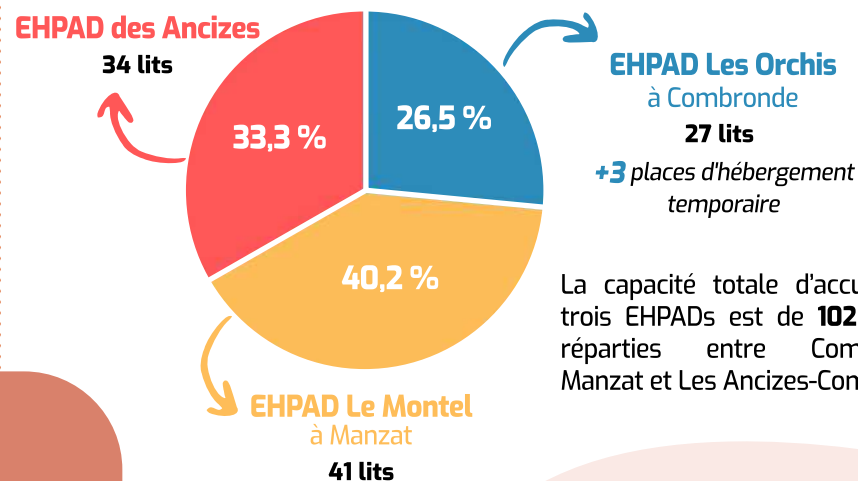
Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

Les trois EHPADs du CIAS de Combrailles, Sioule et Morge accueillent des personnes âgées dépendantes dans un cadre chaleureux, sécurisé et médicalisé.

En 2024, 102 résidents ont été accompagnés par une équipe de 80 agents, mobilisés jour et nuit pour assurer soins, écoute et confort.

La mission reste la même : préserver l'autonomie de chacun tout en offrant une qualité de vie respectueuse des besoins et des envies des résidents.

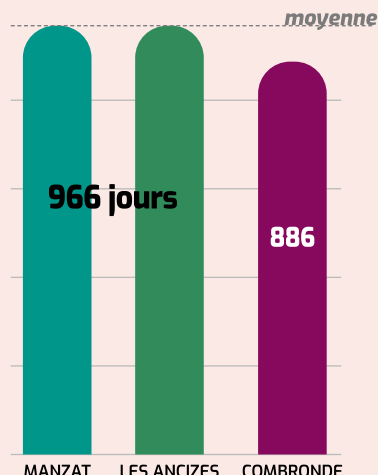
EHPADS : LES REPÈRES 2024



La capacité totale d'accueil des trois EHPADs est de **102 places**, réparties entre Combronde, Manzat et Les Ancizes-Comps.

LONGÉVITÉ DES SÉJOURS

La durée moyenne de séjour dans les EHPADs de Combrailles, Sioule et Morge est de **966 jours**, avec un temps plus court à Combronde (886), en raison des places d'hébergement temporaire.



Contacts

EHPAD Les Orchis - Combronde
04 73 97 11 53
ehpad-les-orchis@comcom-csm.fr

EHPAD Le Montel - Manzat
04 73 86 57 45
ehpad-le-montel@comcom-csm.fr

EHPAD du LAC - Ancizes-Comps
04 73 86 81 59
ehpad-du-lac@comcom-csm.fr

RÉORGANISATION DES SERVICES EN 2024

Les trois EHPADs intercommunaux fonctionnent sur un principe de **présence continue 24h/24 et 7j/7**, assurée par une organisation pluridisciplinaire structurée.

L'ensemble des missions est réparti entre aides-soignants, infirmiers, agents de service, personnels d'encadrement et de direction. Cette organisation garantit à la fois la permanence des soins, le suivi médical, l'entretien des locaux et la continuité des services hôteliers.

En 2024, une réorganisation interne a été engagée à l'EHPAD de Combronde. Elle a conduit à la création d'une équipe dédiée, l'ASH Hôtellerie, dont les missions sont exclusivement centrées sur le bionettoyage et le service de restauration.

Ce repositionnement des tâches poursuit plusieurs objectifs précis :

- renforcer l'efficacité opérationnelle par une spécialisation des agents,
- réallouer les ressources humaines en libérant du temps soignant,
- optimiser la qualité de la prise en charge, en permettant une meilleure disponibilité des soignants auprès des résidents.

Cette nouvelle organisation, expérimentée aux Orchis, a vocation, ou non, à être déployée dans les années à venir sur les deux autres établissements intercommunaux.

FUTUR EHPAD DU LAC : PRÉPARATION DU DÉMÉNAGEMENT



Le déménagement des résidents vers le nouvel EHPAD, initialement prévu en 2024 et finalement fixé en mai 2025.

Il a fait l'objet d'une préparation minutieuse tout au long de l'année 2024. L'organisation des soins a été repensée, le nom de l'établissement et de ses ailes décidé, et la communication avec les familles organisée.

De nombreuses visites ont été réalisées pour familiariser les équipes et informer les élus, assurant ainsi une transition sécurisée et sereine pour les résidents.

Les moments forts 2024



PIQUE-NIQUE À CHATEAUNEUF-LES-BAINS

Une dizaine de résidents des trois EHPADs ont partagé un moment convivial au cœur de l'été. Au programme : repas préparé par les services de restauration, jeux en plein air et ambiance festive sous les barnums mis à disposition par la commune.

Une journée placée sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur.



LES OLYMPIADES INTER-ÉTABLISSEMENTS

Comme chaque année, les résidents ont participé aux Olympiades, rassemblant une cinquantaine de participants venus de plusieurs structures voisines. Jeux d'adresse, quizz musicaux et spectacles folkloriques ont rythmé cette journée. Les épreuves se sont conclues autour d'un grand goûter partagé, symbole de lien social et de vitalité collective.

LES GRANDS CHIFFRES...

16
ENTRÉES
EN MOYENNE

dans chaque établissement sur l'année 2024

80
AGENTS

composent l'équipe pluridisciplinaire qui œuvre dans les EHPADs.

87,8
ANS

C'est l'âge moyen des résidents, à leur entrée aux EHPADs de CSM

Combrailles, Sioule & Morge

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

www.combrailles-sioule-morge.fr



21-23 Rue Victor Mazuel - 63410 Manzat

secretariat-general@comcom-csm.fr

04 73 86 99 19